

Ministère de la Région Wallonne



Wallonie

Observatoire de la Consommation Alimentaire

Rapport 2011

Filières viandes



Unité d'Economie et Développement rural

Unité de Statistique, Informatique et Mathématique appliquées à la bioingénierie

Octobre 2011

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	I
TABLE DES ILLUSTRATIONS	II
TABLE DES TABLEAUX	III
INTRODUCTION	1
I. EVOLUTION DES PRIX	1
I.1 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC)	1
I.2 L'IMPORTANCE DES VIANDES DANS LES TÉMOINS DE L'IPC.....	2
I.3 EVOLUTION DES INDICES DES PRIX DES VIANDES DE 1999 À 2010	4
I.3.1 Evolution des indices des prix des différents types de viandes.....	4
I.3.2 Evolution des indices des prix des témoins de la viande bovine.....	5
I.3.3 Evolution des indices des prix des témoins de la viande porcine.....	7
I.3.4 Evolution des indices des prix des témoins de la viande avicole et cunicole	8
II. EVOLUTION DES DÉPENSES DES MÉNAGES EN VIANDES EN WALLONIE DE 1999 À 2008	9
II.1 L'ENQUÊTE SUR LE BUDGET DES MÉNAGES	9
II.2 ENSEMBLE DES VIANDES	10
II.2.1 Remarques préliminaires.....	10
II.2.2 Evolution des dépenses	11
II.3 VIANDES NON PRÉPARÉES VS PRÉPARATIONS DE VIANDE ET CHARCUTERIE.....	12
II.3.1 Remarques préliminaires.....	12
II.3.2 Evolution des dépenses	12
II.4 POUR LA VIANDE FRAÎCHE EN WALLONIE	13
II.4.1 Remarques préliminaires.....	13
II.4.2 Evolution des dépenses totales	13
II.4.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs.....	15
III. PROFIL DES MÉNAGES CONSOMMATEURS WALLONS EN 2008	17
III.1 VIANDE BOVINE	17
III.1.1 Selon l'âge	17
III.1.2 Selon les revenus	18
III.2 VIANDE PORCINE.....	19
III.2.1 Selon l'âge	19
III.2.2 Selon les revenus	20
III.3 VIANDE AVICOLE ET CUNICOLE	21
III.3.1 Selon l'âge	21

III.3.2	<i>Selon les revenus</i>	22
III.4	VIANDE OVINE	23
III.4.1	<i>Selon l'âge</i>	23
III.4.2	<i>Selon les revenus</i>	24
IV.	EVOLUTION DES QUANTITÉS CONSOMMÉES EN BELGIQUE : ESTIMATION PAR LES BILANS	
	D'APPROVISIONNEMENT	25
IV.1	LES BILANS D'APPROVISIONNEMENT	25
IV.2	EVOLUTION DE LA CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE DE 1999 À 2009	26
IV.3	EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DES DIFFÉRENTES VIANDES CONSOMMÉES DE 1999 À 2009	27
IV.4	EVOLUTION DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT EN VIANDE DE 1999 À 2009	28
V.	ANALYSE DES DÉPENSES DES MÉNAGES CONSOMMATEURS À PRIX CONSTANTS DE 1999 À 2008 EN	
	WALLONIE	29
V.1	REMARQUES PRÉLIMINAIRES	29
V.2	RÉSULTATS POUR LA VIANDE FRAÎCHE EN WALLONIE	29

Table des illustrations

Figure 1 :	Evolution des indices des prix (base 100=2004) des types de viandes de 1999 à 2010	5
Figure 2 :	Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des témoins de la viande bovine de 1999 à 2010	6
Figure 3 :	Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des témoins de la viande porcine de 1999 à 2010	7
Figure 4 :	Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des témoins de la viande avicole et cunicole de 1999 à 2010	8
Figure 5 :	Evolution des dépenses moyennes par ménages (consommateurs ou non) en viandes non préparées et en préparations et charcuterie en Wallonie de 1999 à 2008	13
Figure 6 :	Evolution des dépenses totales en types de viande fraîche en Wallonie de 1999 à 2008	14
Figure 7 :	Evolution de la structure des dépenses des ménages wallons en viande fraîche de 1999 à 2008	15
Figure 8 :	Evolution du pourcentage de ménages consommateurs selon les types de viande fraîche en Wallonie de 1999 à 2008	16
Figure 9 :	Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de bœuf selon les classes d'âge en Wallonie en 2008	17
Figure 10 :	Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de veau selon les classes d'âge en Wallonie en 2008	18

Figure 11 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de bœuf selon les classes de revenus en Wallonie en 2008	18
Figure 12 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de veau selon les classes de revenus en Wallonie en 2008	19
Figure 13 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de porc selon les classes d'âge en Wallonie en 2008.....	20
Figure 14 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de porc selon les classes de revenus en Wallonie en 2008.....	20
Figure 15 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de volaille selon les classes d'âge en Wallonie en 2008	21
Figure 16 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de lapin selon les classes d'âge en Wallonie en 2008	22
Figure 17 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de volaille selon les classes de revenus en Wallonie en 2008.....	22
Figure 18 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de lapin selon les classes de revenus en Wallonie en 2008.....	23
Figure 19 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de mouton et d'agneau selon les classes d'âge en Wallonie en 2008	24
Figure 20 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de mouton et d'agneau selon les classes de revenus en Wallonie en 2008.....	24
Figure 21 : Evolution de la consommation apparente de viandes en Belgique de 1999 à 2009	26
Figure 22 : Evolution de la consommation relative de viandes en Belgique de 1999 à 2009..	27
Figure 23 : Evolution du taux d'auto-provisionnement en viandes en Belgique de 1999 à 2009	28
Figure 24 : Evolution des dépenses moyennes à prix constants (base 2004) par ménage consommateur en viande fraîche en Wallonie de 1999 à 2008.....	30

Table des tableaux

Tableau 1 : Pondération (IPC) en pour mille des catégories de produits alimentaires	2
Tableau 2 : Pondération (IPC) en pour mille des catégories de viande	3
Tableau 3 : Comparaison des dépenses moyennes par ménages (consommateur ou non) en viande en Wallonie et en Belgique entre 1999 et 2008.....	12
Tableau 4 : IPC de 1999 à 2008	29
Tableau 5 : Dépenses moyennes à prix courants en viande fraîche d'un ménage consommateur wallon de 1999 à 2008	29

Introduction

Cette synthèse de la consommation, à l'attention des différents conseils wallons des filières viandes (Filière Viande Bovine Wallonne, Filière Porcine Wallonne, Fédération Interprofessionnelle Ovine et Caprine Wallonne, Filière Avicole et Cunicole Wallonne), est réalisée à partir des données disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire en 2011.

L'analyse de la consommation des produits alimentaires est conditionnée par les sources d'informations disponibles en Région wallonne.

Pour rappel, les données disponibles sont issues de trois sources principales : les bilans d'approvisionnement couvrant la période 1999-2009, l'enquête sur le Budget des Ménages (EBM) de 1999 à 2008 et l'indice des prix à la consommation de 1999 à 2010.

I. Evolution des prix

Les évolutions (en %) indiquées dans ce rapport sont calculées à partir de la formule :

Taux d'évolution

$$= \frac{\text{valeur de la dernière année} - \text{valeur de la première année}}{\text{valeur de la première année}} * 100$$

I.1 L'indice des prix à la consommation (IPC)

Compte tenu des données de consommation relatives aux dépenses fournies par l'EBM, l'étude de l'évolution du prix s'avère être un élément d'analyse intéressant préalablement à l'étude de l'évolution des dépenses des ménages. A cette fin, nous analysons dans ce point l'indice des prix à la consommation fourni par le Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie. Cet indice est destiné à mesurer de manière correcte l'évolution du coût de la vie. En tant qu'indicateur économique, il mesure la variation du niveau des prix d'un panier entre deux périodes, la première étant prise comme référence. Il peut être défini comme étant le rapport, multiplié par 100, entre les prix observés pour un éventail de biens et services, à un moment donné, dans une aire géographique déterminée, et les prix de ces mêmes biens et services, relevés dans les mêmes conditions au cours d'une période de référence, choisie comme base de comparaison. L'année de référence des indices

utilisés dans ce rapport est 2004 (indice 100 = année 2004). Les données utilisées pour observer l'évolution de cette variable en Belgique portent sur la période 1999 – 2010.

I.2 L'importance des viandes dans les témoins de l'IPC

Le panier de biens et services utilisé pour définir l'IPC est censé être représentatif de la consommation des ménages. L'IPC s'obtient en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différentes catégories de biens et services le composant. Tous les biens et services témoins reçoivent ainsi une pondération qui détermine le poids de ceux-ci dans le panier total. Ces pondérations représentent donc la part des dépenses associées à la rubrique concernée au sein de l'ensemble des dépenses de consommation des ménages.

Les produits alimentaires (hors boissons) ont une pondération de 156,6‰ dans la définition de l'IPC. A l'intérieur de cette catégorie, la viande possède la pondération la plus haute (Tableau 1).

Tableau 1 : Pondération (IPC) en pour mille des catégories de produits alimentaires

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

	Rubriques	Pondération (‰)	
01.1.0.0.00	Produits alimentaires	156,6	
01.1.1.0.00	Pain et céréales		31,04
01.1.2.0.00	Viande		46,27
01.1.3.0.00	Poisson		9,50
01.1.4.0.00	Lait, fromage et œufs		21,18
01.1.5.0.00	Huiles et graisses		3,87
01.1.6.0.00	Fruits		11,36
01.1.7.0.00	Légumes		15,71
01.1.8.0.00	Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie		11,30
01.1.9.0.00	Produits alimentaires non déterminés ailleurs		6,37

Au sein de la rubrique 'Viande', la catégorie 'Charcuterie et préparations de viande' possède la pondération la plus importante (30,64‰) suivie par la viande de bœuf (5,46‰), la volaille domestique (4,59‰) et la viande de porc (2,68‰). La viande de mouton et d'agneau (1,19‰), les autres viandes (0,92‰) et la viande de veau (0,79‰) ont des pondérations plus faibles (Tableau 2).

Il est à noter qu'en 2006 le témoin 'bouilli' repris dans la rubrique 'Viande de bœuf' a été supprimé et que cette même année ont été ajoutés les témoins 01.1.2.7.14 – Brochette de viande et 01.1.2.7.15 – Cordon bleu.

Tableau 2 : Pondération (IPC) en pour mille des catégories de viande

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

	Rubriques et témoins	Pondération (‰)			
01.1.0.0.00	Produits alimentaires	156,6			
01.1.2.0.00	Viande		46,27		
01.1.2.1.00	Viande de bœuf			5,46	
01.1.2.1.01	Rosbif				0,82
01.1.2.1.02	Bifteck				2,73
01.1.2.1.03	Carbonade				1,09
01.1.2.1.04	Contre-filet				0,82
01.1.2.2.00	Viande de veau			0,79	
01.1.2.2.01	Rôti de veau				0,79
01.1.2.3.00	Viande de porc			2,68	
01.1.2.3.01	Côte de porc au filet				0,94
01.1.2.3.02	Côte de porc au spiringue				0,67
01.1.2.3.03	Rôti de porc au jambon				1,07
01.1.2.4.00	Viande de mouton et d'agneau			1,19	
01.1.2.4.01	Gigot d'agneau				1,19
01.1.2.5.00	Volaille domestique			4,59	
01.1.2.5.01	Poulet à rôtir				3,44
01.1.2.5.02	Filet de dinde				1,15
01.1.2.6.00	Autres viandes			0,92	
01.1.2.6.01	Lapin				0,92
01.1.2.7.00	Charcuterie et préparations de viande			30,64	
01.1.2.7.01	Lard fumé				1,44
01.1.2.7.02	Jambon cuit				5,85
01.1.2.7.03	Jambon cru				1,36
01.1.2.7.04	Salami				3,1
01.1.2.7.05	Pâté de campagne				1,12
01.1.2.7.06	Saucisson de jambon				2,09
01.1.2.7.07	Boudin				2,09
01.1.2.7.08	Filet américain				1,79
01.1.2.7.09	Hamburger				1,02
01.1.2.7.10	Haché				4,00
01.1.2.7.11	Saucisse fraîche				3,01
01.1.2.7.12	Saucisses de Francfort				0,59
01.1.2.7.13	Salade de viande				0,79
01.1.2.7.14	Brochette de viande				1,47
01.1.2.7.15	Cordon bleu				0,92

I.3 Evolution des indices des prix des viandes de 1999 à 2010

Pour rappel, l'indice des prix de la viande est obtenu en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des indices des prix des différentes rubriques de viande. Pour chaque rubrique de viande, l'indice s'obtient en tenant compte des pondérations (voir Tableau 2) des indices de ses produits représentatifs.

I.3.1 Evolution des indices des prix des différents types de viandes

En 2010, l'indice des prix de la viande dans son ensemble s'élève à 113,9. Trois indices des prix lui sont supérieurs : veau (118,7), bœuf (115,2) et charcuterie et préparations de viande (115,2). Les autres indices lui sont inférieurs : volaille domestique (110,5), mouton et agneau (108,3), porc (107,5) et autres viandes (102,8).

Entre 1999 et 2010, le prix de la viande considérée dans son ensemble a augmenté de 30,1%. Les accroissements enregistrés sont différents suivant les types de viande : veau (35,8%), bœuf (31,3%), charcuterie et préparations de viande (30,9%), porc (27,5%), volaille domestique (25,3%), autres (24,8%), mouton et agneau (23,6%). L'évolution de ces indices est présentée à la Figure 1.

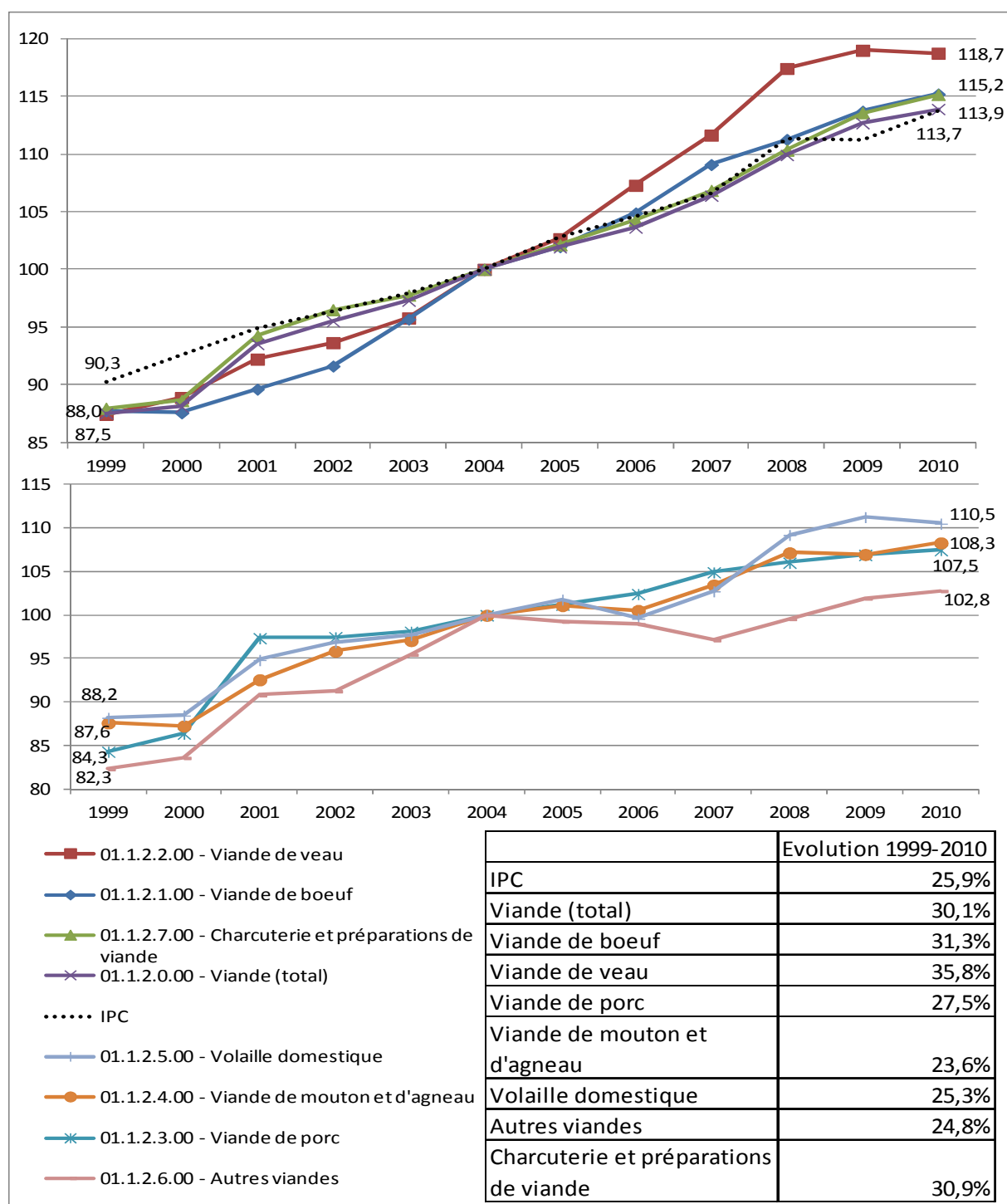


Figure 1 : Evolution des indices des prix (base 100=2004) des types de viandes de 1999 à 2010

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

I.3.2 Evolution des indices des prix des témoins de la viande bovine

En 2010, les indices des prix de la viande bovine se divisent en 2 groupes : d'une part le bifteck, les carbonnades et le rôti de veau dont les indices sont plus élevés (proches de 118) et d'autre part le rosbif et le contre-filet dont les indices des prix sont respectivement de 108 et de 109,1.

Ces deux groupes peuvent également être distingués dans l'évolution des indices des prix de 1999 à 2010. En effet, les indices des prix du rosbif et du contre-filet progressent de 20% alors que ceux du rôti de veau, de la carbonnade et du bifteck progressent de 34 à 36% (Figure 2).

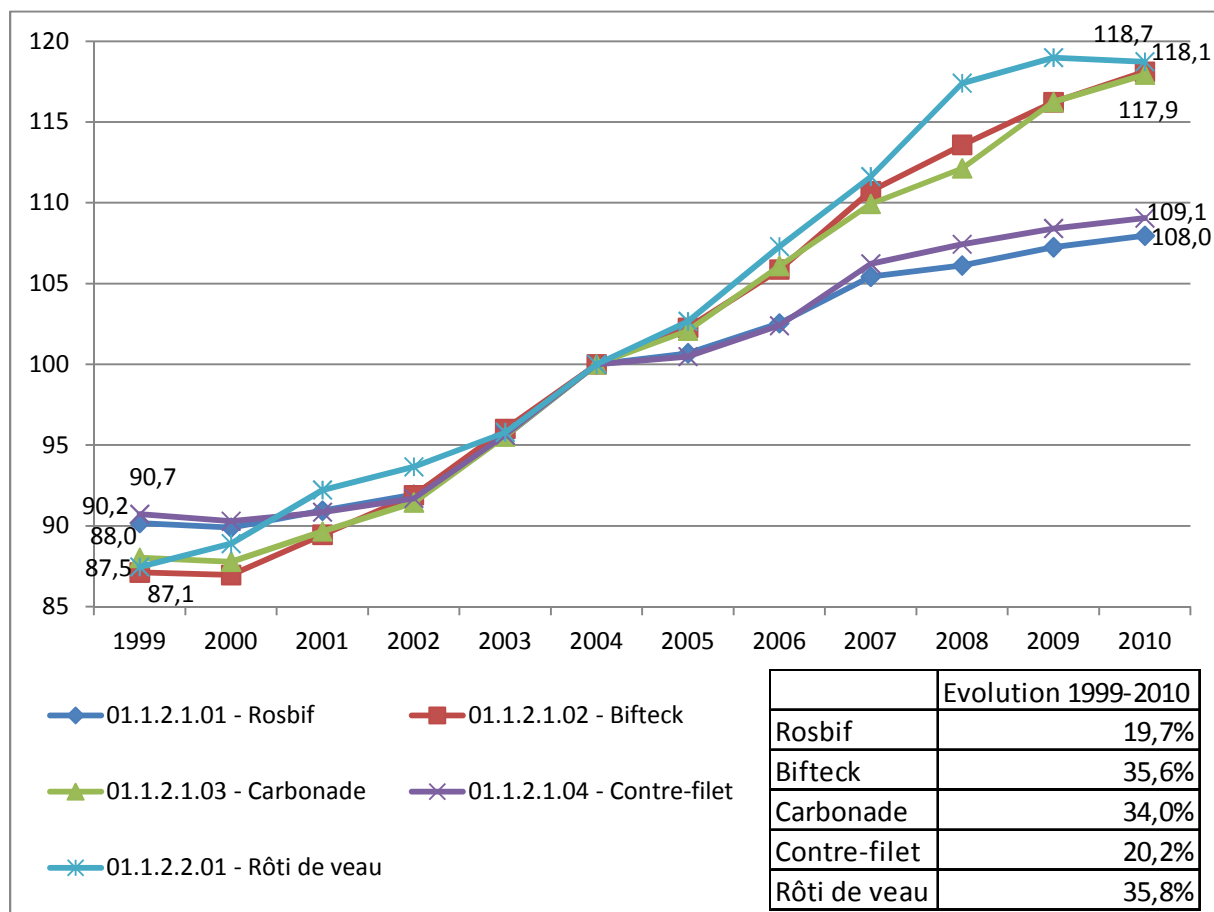


Figure 2 : Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des témoins de la viande bovine de 1999 à 2010
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

I.3.3 Evolution des indices des prix des témoins de la viande porcine

Les évolutions des 3 témoins de la viande de porc sur la période 1999-2010 sont comparables (entre 26 et 28%) bien que l'indice des prix de la côte de porc au spiringue progresse moins vite que les deux autres après 2004. Il est à noter l'évolution importante des 3 indices des prix entre 2000 et 2001. Le contexte du passage à l'euro (en 2001, les industriels et la grande distribution ont anticipé le blocage des prix décrété par la commission européenne pour six mois en 2002 en augmentant leurs prix) et la deuxième crise de la vache folle (majoration par la distribution du prix du porc en lui faisant porter une partie du coût des mesures sanitaires prises par les enseignes pour le bœuf) peuvent expliquer ce phénomène¹ (Figure 3).

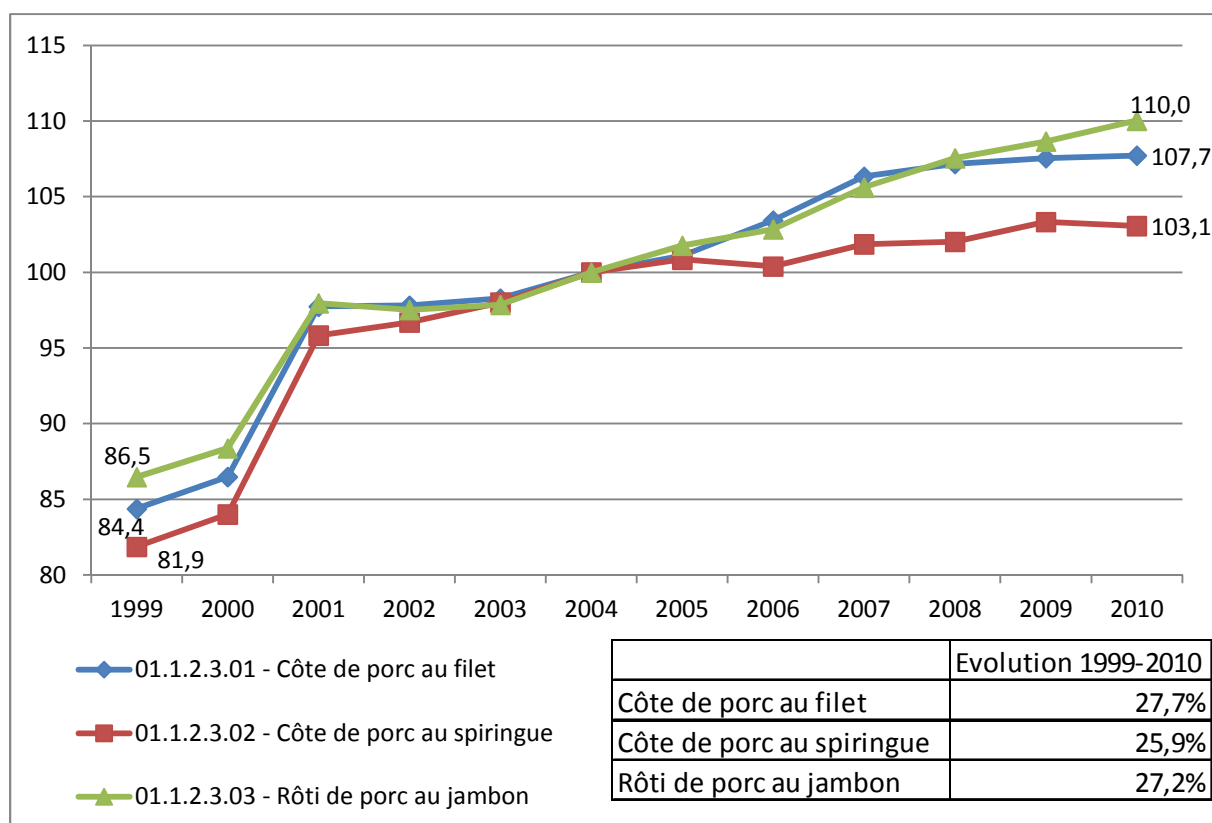


Figure 3 : Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des témoins de la viande porcine de 1999 à 2010
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

¹ UFC-Que choisir (2009). Bœuf, porc et volaille : les prix à la consommation se déconnectent des prix agricoles. <http://www.quechoisir.org/alimentation/produit-alimentaire/viande-charcuterie/etude-etude-sur-le-boeuf-le-porc-et-la-volaille-les-prix-a-la-consommation-se-deconnectent-des-prix-agricoles> (consulté le 02/06/2011).

I.3.4 Evolution des indices des prix des témoins de la viande avicole et cunicole

En 2010, l'indice des prix du filet de dinde est le plus élevé (117,8) suivi par celui du poulet à rôtir (108,1). L'indice des prix du lapin est de 102,8.

En termes d'évolution de 1999 à 2008, l'indice du filet de dinde connaît la plus forte progression (33,7%) alors que l'indice du poulet à rôtir augmente de 22,4%. Le lapin progresse de 24,8% sur cette période (Figure 4).

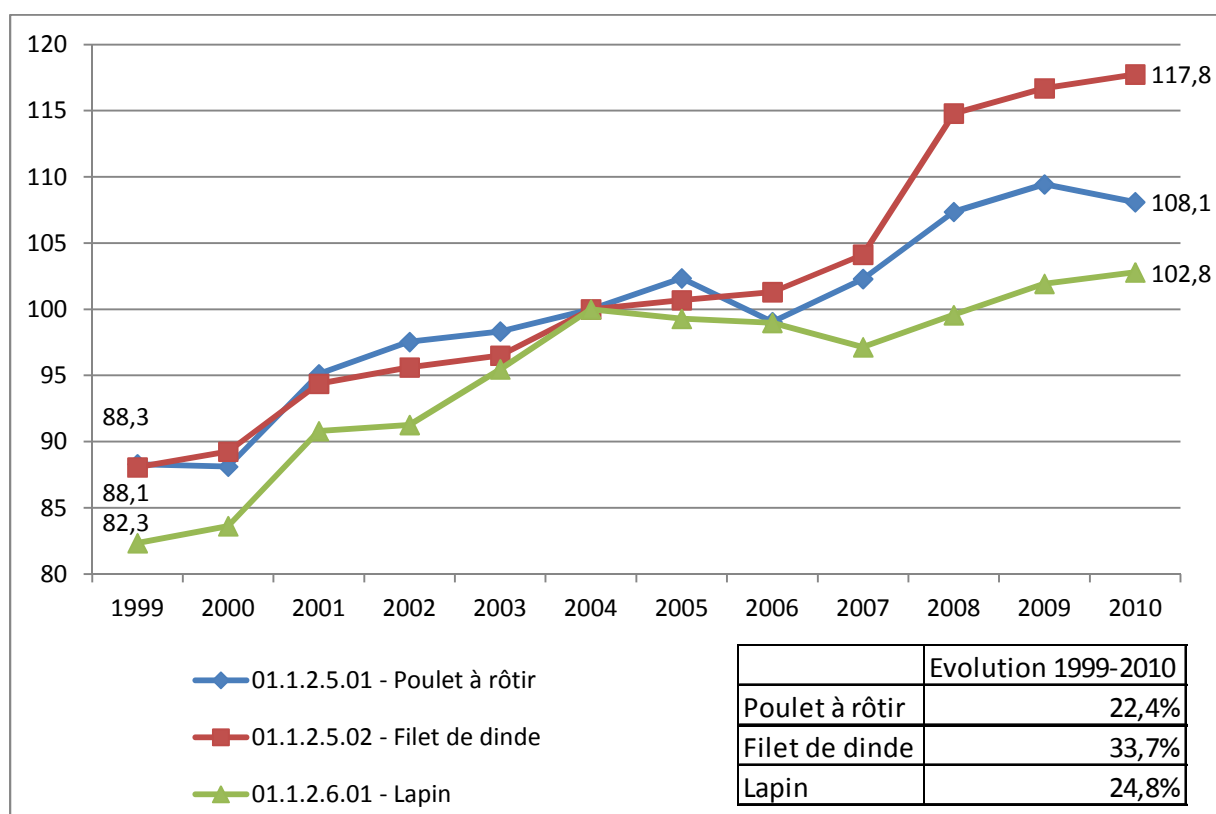


Figure 4 : Evolution des indices des prix (base 100 = 2004) des témoins de la viande avicole et cunicole de 1999 à 2010
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

II. Evolution des dépenses des ménages en viandes en Wallonie de 1999 à 2008

II.1 L'enquête sur le budget des ménages

La Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) réalise l'enquête sur le budget des ménages (EBM). L'objectif principal de cette enquête, devenue annuelle à partir de 1999, est de fournir des données sur le budget annuel moyen par ménage au Ministère des Affaires Economiques chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation afin d'établir la pondération des produits témoins constituant le panier de cet indice.

Les ménages participants doivent compléter un questionnaire ménage avec l'aide de l'enquêteur, des questionnaires individuels pour chacun des membres âgés de plus de 12 ans et un carnet de recettes et dépenses dans lequel ils enregistrent tous leurs revenus et leurs dépenses pendant un mois. C'est un peu plus de 300 ménages qui sont ainsi interrogés chaque mois pour parvenir sur une année à un échantillon d'environ 3.700 ménages couvrant l'ensemble du territoire belge. L'échantillonnage est tournant, l'EBM n'est donc pas une enquête en panel. Le ménage ne répond à l'enquête que durant un mois. L'échantillon est différent chaque mois de l'année.

Les données disponibles utilisées concernent les années 1999 à 2008. Les résultats de l'enquête sur le budget des ménages permettent une analyse de déterminants socio-économiques de la consommation du produit en Belgique et, plus précisément, en Wallonie. Deux remarques sont à prendre en compte : d'une part il s'agit d'une analyse à partir des dépenses consacrées par les ménages à l'alimentation et, d'autre part de dépenses de consommation à domicile.

Pour ce qui est de la consommation alimentaire hors domicile (RHD), une rubrique de l'EBM intitulée « Restaurants et cafés » permet d'évaluer la part des dépenses hors foyer dans le budget consacré à l'alimentation mais non de préciser les dépenses relatives à chaque catégorie d'aliments. Ces données sont disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire pour les années allant de 1999 à 2006.

Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les données extrapolées à l'ensemble des ménages belges (wallons, bruxellois et flamands) à partir des informations recueillies annuellement auprès des \pm 3700 ménages interrogés. Ainsi, pour exemple, les

dépenses totales d'une région présentées dans ce rapport correspondent aux dépenses totales estimées pour l'ensemble des ménages de cette région et non juste pour les ménages échantillonnés.

Les pourcentages de ménages consommateurs sont établis à partir de l'échantillon complet d'une année d'enquête comme suit :

$$\frac{\text{nombre de ménages consommateurs dans l'échantillon}}{\text{nombre de ménages dans l'échantillon}} * 100$$

Un ménage consommateur est défini comme un ménage ayant effectué au moins une dépense pour le produit considéré durant le mois pendant lequel il est enquêté. Il est toutefois possible que ce ménage achète le produit considéré en dehors de sa période d'enquête. Il faut donc prendre garde à l'interprétation du pourcentage de ménages consommateur pour les produits dont l'achat est irrégulier (achat à usage unique, achat impulsif, disponibilité locale ou saisonnière). Ainsi, si le ménage achète le produit considéré durant les 11 mois de l'année pendant lesquels il n'est pas interrogé, il ne sera pas repris en tant que ménage consommateur dans l'échantillon.

Les dépenses moyennes par ménage sont calculées en divisant les dépenses totales par l'ensemble des ménages de la région concernée. Tandis que les dépenses moyennes par ménage consommateur sont calculées en divisant les dépenses totales par le nombre de ménages consommateurs de la région concernée (les ménages non-consommateurs sont exclus du calcul).

Les dépenses analysées sont les dépenses des ménages à prix courant. Elles représentent donc ce que les ménages dépensent au moment de l'achat.

II.2 Ensemble des viandes

II.2.1 Remarques préliminaires

- Le terme 'Viande fraîche' regroupe les viandes fraîches de bœuf, de veau, de porc, de mouton et d'agneau, de cheval, de lapin, de volaille, de gibier ainsi que les brochettes, les sautés, le gyros, les escalopes, les cordons bleus, les hamburgers, les plateaux fondue et gourmet et la viande sans spécification.
- Le terme 'Viande surgelée' se base sur les mêmes catégories que pour la viande fraîche mais en surgelé (viande de bœuf surgelée, etc.).

- Le terme ‘Viande bio’ se base également les mêmes catégories que la viande fraîche mais issues de l’agriculture biologique (viande de bœuf bio, etc.).
- Le terme ‘Charcuterie et abats’ comprend la viande hachée, les oiseaux sans tête, les saucisses fraîches, les abats, le lard, le jambon, les saucisses sèches, le pâté, les viandes salées et fumées, les autres préparations de viande (en conserves ou non), l’américain (préparé ou non), la charcuterie et les viandes diverses.
- Le terme ‘Viandes préparées, jus de viande’ regroupe les extraits et jus de viande solides ou liquides, les viandes préparées sans addition d’autres produits (rosbif cuit, poulet rôti, etc.) et les salades préparées à base de viande (salade de poulet, salade de viande, etc.).

II.2.2 Evolution des dépenses

En 2008, sur l’ensemble du Royaume, les dépenses totales en viande atteignent 4,462 milliards d’euros. La répartition suivant les régions est la suivante : 2,581 milliards d’euros (58% du total) en Flandre, 1,516 milliard d’euros (34%) en Wallonie et 365 millions d’euros (8%) à Bruxelles.

La part du budget consacrée à la viande représente 24,7% des dépenses en produits alimentaires à domicile en Belgique. La part du budget consacrée à la viande est la plus importante en Wallonie (26,1%), en Flandre elle est de 24,6% et elle est la plus basse à Bruxelles (21%).

En divisant les dépenses totales en viandes par l’ensemble des ménages (consommateurs ou non), on constate qu’en 2008, les ménages wallons dépensent en moyenne le plus (1032 €), suivi par les ménages flamands (1010 €) et enfin par les ménages bruxellois (752 €). La moyenne nationale est de 989€.

En Wallonie, en 2008, les dépenses moyennes par ménage en viande fraîche sont les plus importantes (513 €, soit 49,7% des dépenses en viande) suivies par celles en charcuterie et abats (468 € soit 45,3% des dépenses en viande)(Tableau 3).

Tableau 3 : Comparaison des dépenses moyennes par ménages (consommateur ou non) en viande en Wallonie et en Belgique entre 1999 et 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

	Wallonie			Belgique		
	1999	2008	Evolution	1999	2008	Evolution
Viande fraîche	460 €	513 €	11,6%	432 €	471 €	8,9%
Charcuterie et abats	447 €	468 €	4,7%	407 €	455 €	11,6%
Viande surgelée	13 €	16 €	22,1%	18 €	17 €	-5,0%
Viandes préparées, jus de viande	24 €	32 €	35,9%	28 €	44 €	56,1%
Viande (bio)		3 €			3 €	
Total viande	943 €	1.032 €	9,4%	886 €	989 €	11,7%

II.3 Viandes non préparées vs préparations de viande et charcuterie

II.3.1 Remarques préliminaires

- Le terme ‘viande non préparée’ reprend les viandes fraîches (issues de la filière conventionnelle et de la filière bio) et surgelées sans les brochettes, les sautés, le gyros, les escalopes, les cordons bleus, les hamburgers, les plateaux fondue et gourmet et la viande sans spécification (reprises sous le terme ‘préparations’).
- Le terme ‘préparations de viande et charcuterie’ regroupe la charcuterie et les abats, les viandes préparées et les jus de viande et les ‘préparations’ fraîches (issues de la filière conventionnelle et de la filière bio) et surgelées (les brochettes, les sautés, le gyros, les escalopes, les cordons bleus, les hamburgers, les plateaux fondue et gourmet et la viande sans spécification).

II.3.2 Evolution des dépenses

En Wallonie en 2008, les dépenses moyennes par ménage (consommateur ou non) en préparations de viande et charcuterie se montent à 629 € et représentent 61% des dépenses en viande tandis que celles en viandes non préparées s’élèvent à 401 € et représentent 39% des dépenses en viande.

Sur la période étudiée, les dépenses en viandes non préparées restent à un niveau proche des 400 € alors que les dépenses en préparations de viande et charcuterie augmentent de 15,3% (Figure 5).

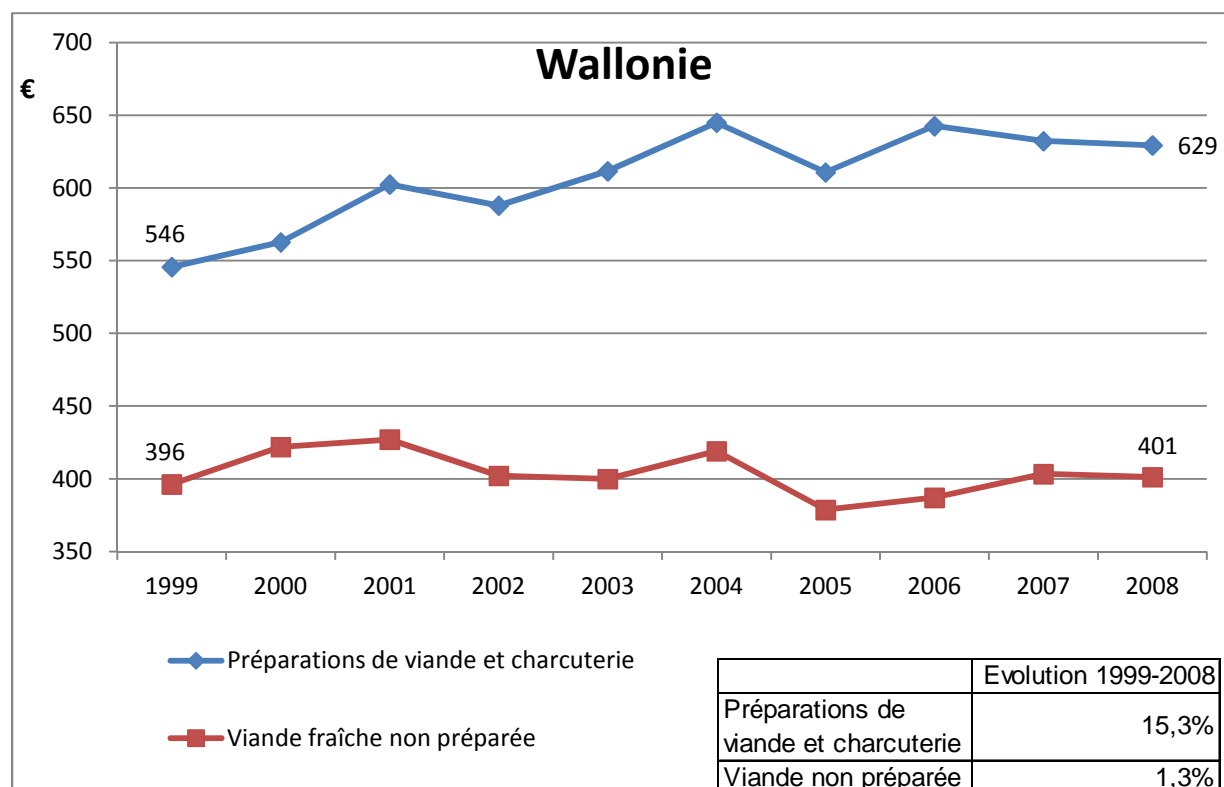


Figure 5 : Evolution des dépenses moyennes par ménage (consommateur ou non) en viandes non préparées et en préparations et charcuterie en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.4 Pour la viande fraîche en Wallonie

II.4.1 Remarques préliminaires

- Seules les viandes fraîches issues de la filière conventionnelles sont analysées dans ce titre.
- Le terme 'préparations' employé dans ce titre regroupe les brochettes, les sautés, le gyros, les escalopes, les cordons bleus, les hamburgers, les plateaux fondue et gourmet et la viande sans spécification.
- Le terme 'gibier' désigne, en plus du gibier traditionnel, le lièvre, le lapin sauvage, la perdrix et les cuisses de grenouille.

II.4.2 Evolution des dépenses totales

En 2008, en Wallonie, les dépenses en viande fraîche les plus importantes sont consacrées au bœuf (210 millions d'euros), aux préparations de viande fraîche (184 millions d'euros) à la volaille (163 millions d'euros) et au porc (90 millions d'euros). Viennent ensuite

les dépenses en viande ovine (46 millions d'euros), en veau (37 millions d'euros), en lapin (12 millions d'euros), en gibier (7 millions d'euros) et en cheval (4 millions d'euros).

Au niveau des évolutions des dépenses totales de 1999 à 2008, les préparations et les volailles connaissent les plus fortes augmentations avec respectivement 87,7% et 40,8%. Le cheval, quant à lui, se voit attribuer la plus forte baisse (-58,4%) suivit par le gibier (-13,9%) et le lapin (-7,6%). Le bœuf croit de 5,7% alors que le veau diminue de -14,6% et le porc de -4% (Figure 6).

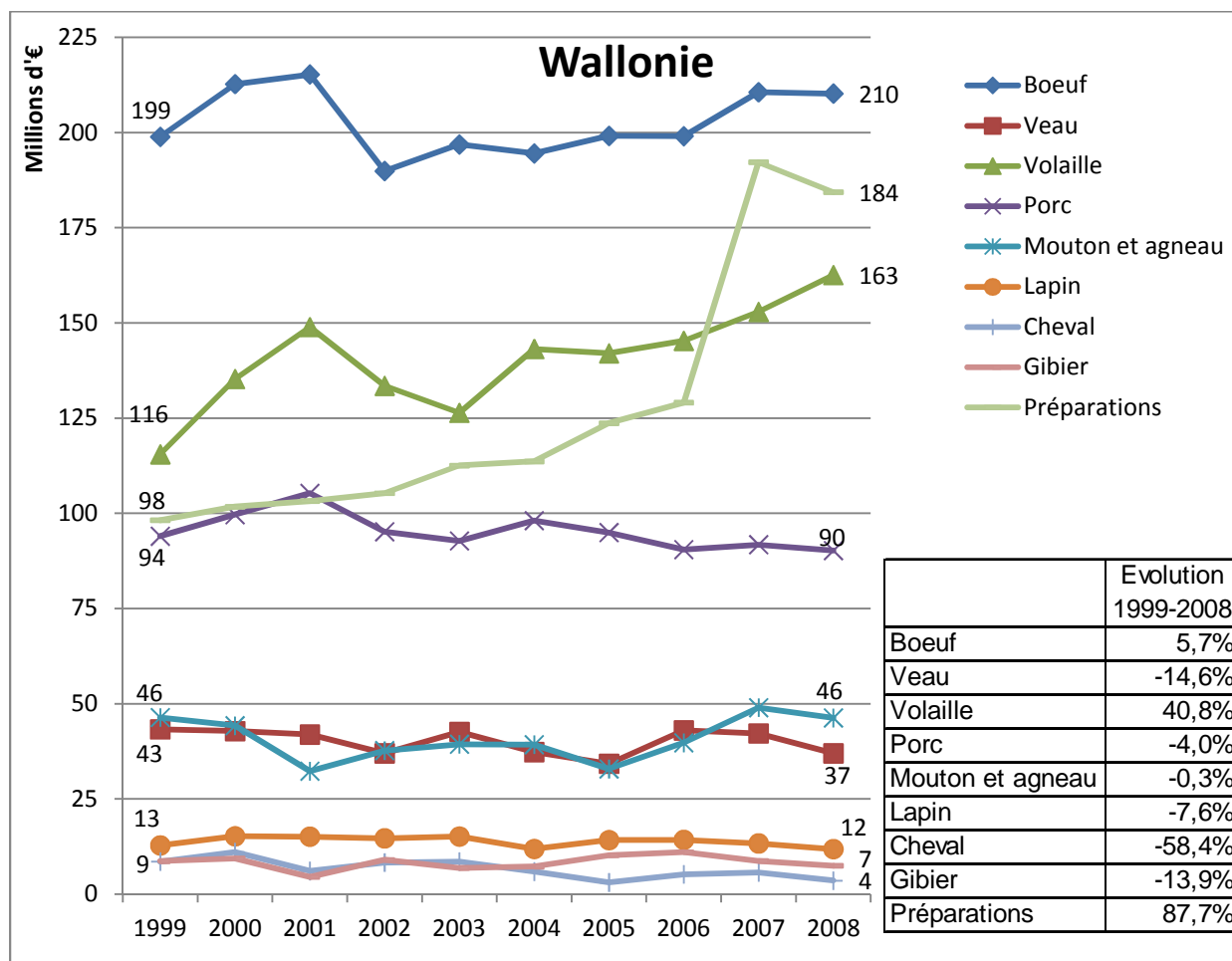


Figure 6 : Evolution des dépenses totales en types de viande fraîche en Wallonie de 1999 à 2008
 Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

En Wallonie en 2008, Les trois principaux postes de dépenses (bœuf, préparations et volaille) représentent près de 3/4 des dépenses totales en viande fraîche.

De 1999 à 2008, les préparations et la volaille sont les deux seules catégories à augmenter leur part des dépenses, toutes les autres catégories voient leur part des dépenses diminuer (Figure 7).

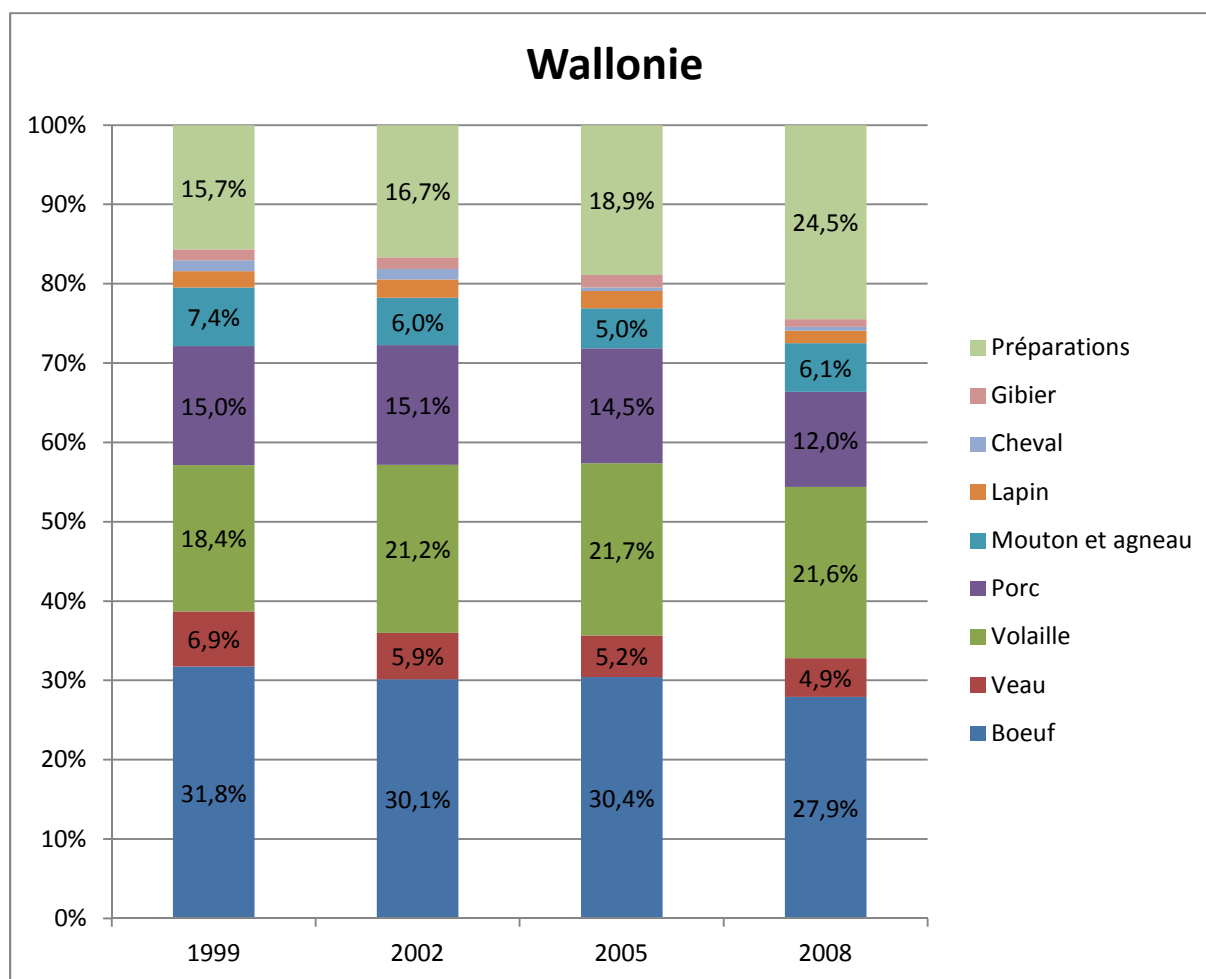


Figure 7 : Evolution de la structure des dépenses des ménages wallons en viandes fraîches de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

II.4.3 Evolution de la proportion de ménages consommateurs

En 2008, en Wallonie, les plus grandes proportions de ménages consommateurs sont rencontrées pour la volaille (69,8%), le bœuf (63,9%), les préparations (58,3%) et le porc (48,4%).

De 1999 à 2008, les seules proportions de ménages consommateurs connaissant une augmentation sont les préparations (27,8%), la volaille (12,3%) et la viande ovine (1,5%) (Figure 8).

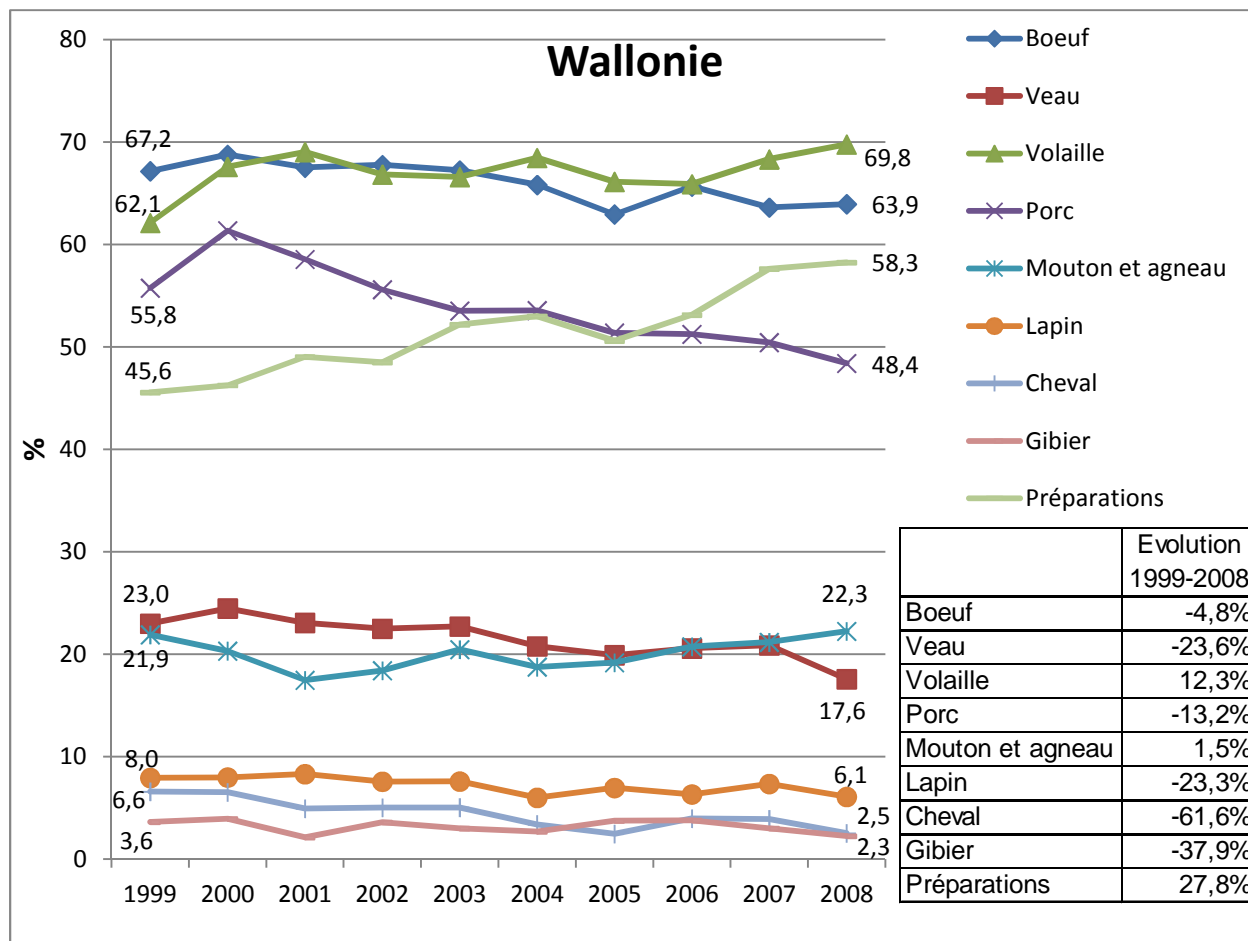


Figure 8 : Evolution du pourcentage de ménages consommateurs selon les types de viande fraîche en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III. Profil des ménages consommateurs wallons en 2008

Le profil des ménages est construit à partir des données des viandes fraîches des espèces animales étudiées dans ce titre.

III.1 Viande bovine

III.1.1 Selon l'âge

Aussi bien les dépenses moyennes que le pourcentage des ménages consommateurs augmentent avec l'âge. Ainsi, 43% des ménages de moins de 30 ans dépensent en moyenne 168 € par an en viande fraîche de bœuf alors que 73% des ménages de plus de 60 ans consacrent en moyenne 237 € par an à leurs dépenses en viande fraîche de bœuf (Figure 9).

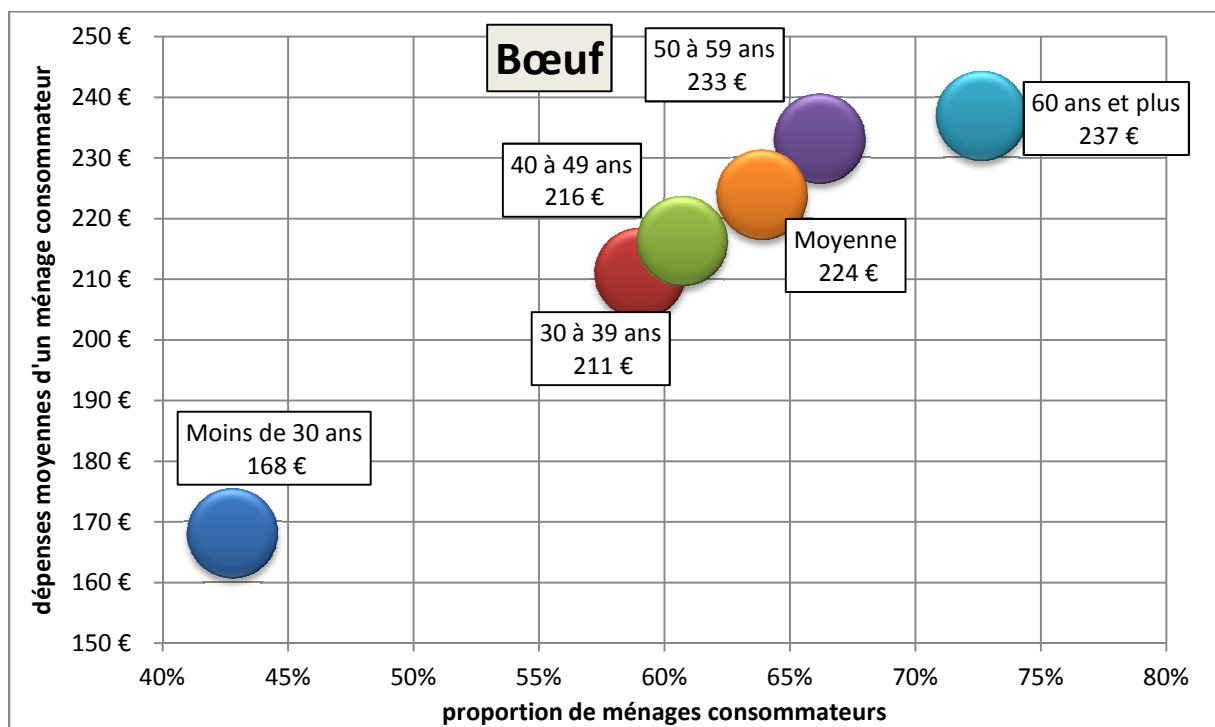


Figure 9 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de bœuf selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Pour la viande de veau fraîche, la variable âge n'influence pas les dépenses de la même manière. On retrouve la plus forte proportion de ménages consommateurs chez les plus de 60 ans (27%) mais ce sont les quadragénaires qui ont les dépenses moyennes les plus élevées (172 €) alors qu'ils ne sont que 9% à consommer de la viande fraîche de veau. Les valeurs les plus faibles sont retrouvées pour les ménages de moins de 30 ans aussi bien en termes de dépenses que de pourcentage de consommateurs (Figure 10).

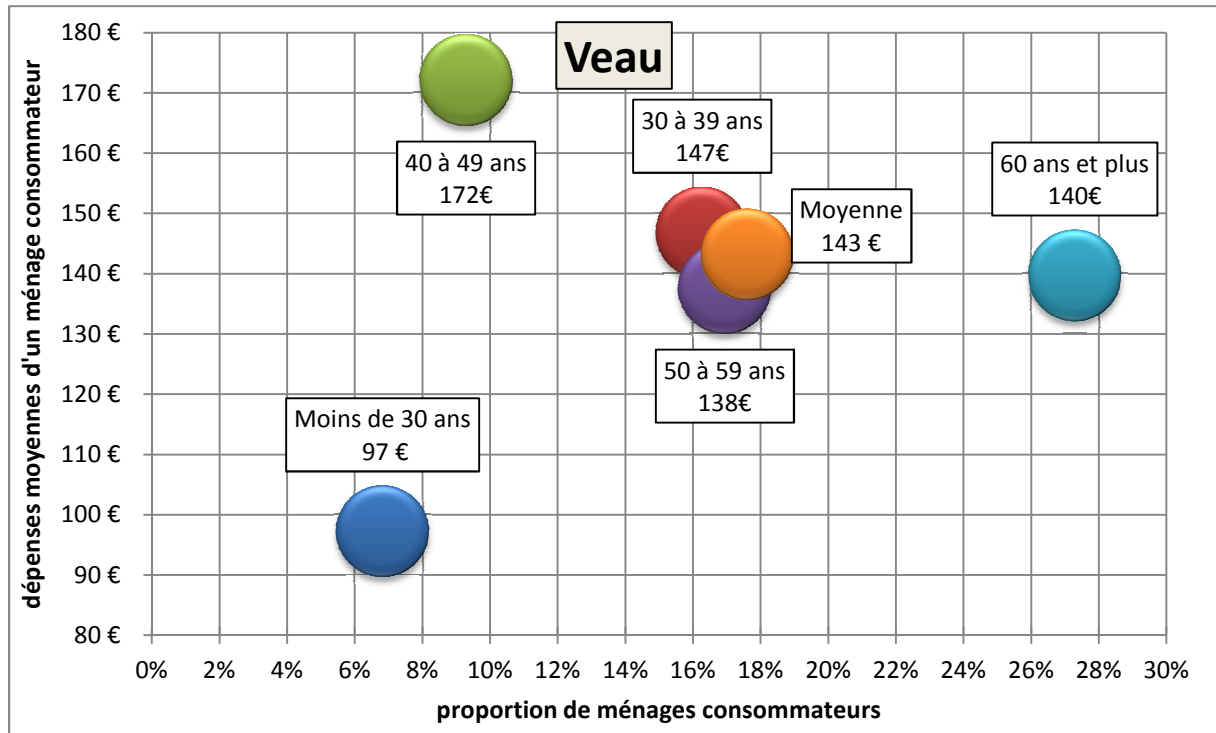


Figure 10 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de veau selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.1.2 Selon les revenus

Globalement, les dépenses moyennes et le pourcentage des ménages consommateurs augmentent avec les classes de revenus (Figure 11).

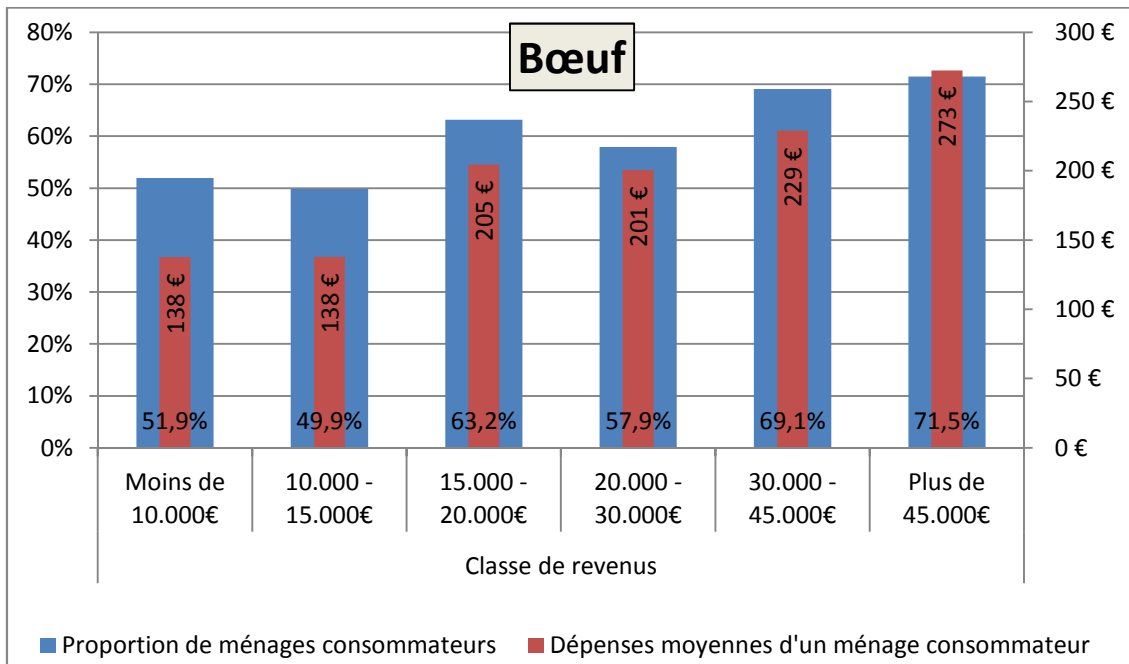


Figure 11 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de bœuf selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Pour la viande fraîche de veau, la proportion de ménages consommateurs augmentent globalement avec les revenus. Au niveau des dépenses moyennes, ce n'est pas aussi évident puisque les ménages ayant moins de 15.000 € dépensent plus que ceux ayant des revenus compris entre 15.000 € et 20.000 € (Figure 12).

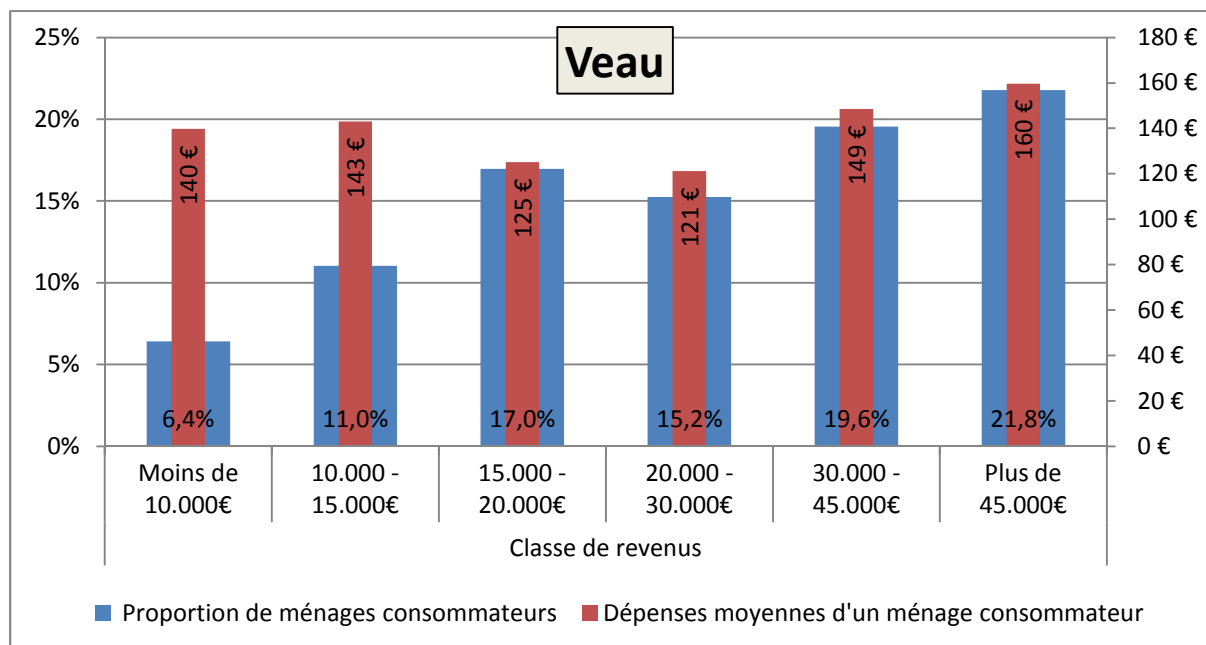


Figure 12 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de veau selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.2 Viande porcine

III.2.1 Selon l'âge

Le pourcentage de ménages consommateurs augmente avec l'âge : les moins de 30 ans ne sont que 23,5% à consommer de la viande porcine alors que les plus de 60 ans sont 56% à en consommer.

Les quadragénaires réalisent les plus hautes dépenses en viande de porc suivi par les quinquagénaires et les plus de 60 ans. Les ménages de moins de 40 ans dépensent le moins en moyenne (Figure 13).

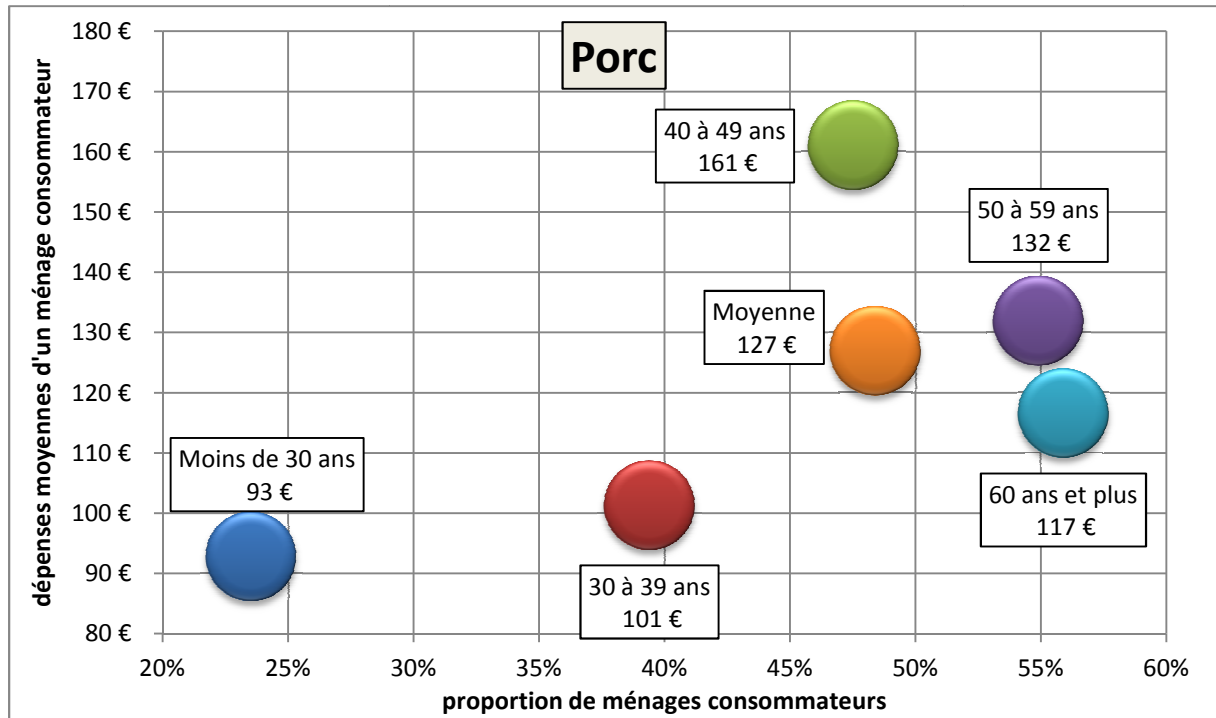


Figure 13 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de porc selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.2.2 Selon les revenus

Le pourcentage de ménages consommateur est moindre pour les ménages de moins de 15.000 € mais est de +/- 50% pour les autres classes de revenus. Les dépenses moyennes augmentent globalement avec les revenus (Figure 14).

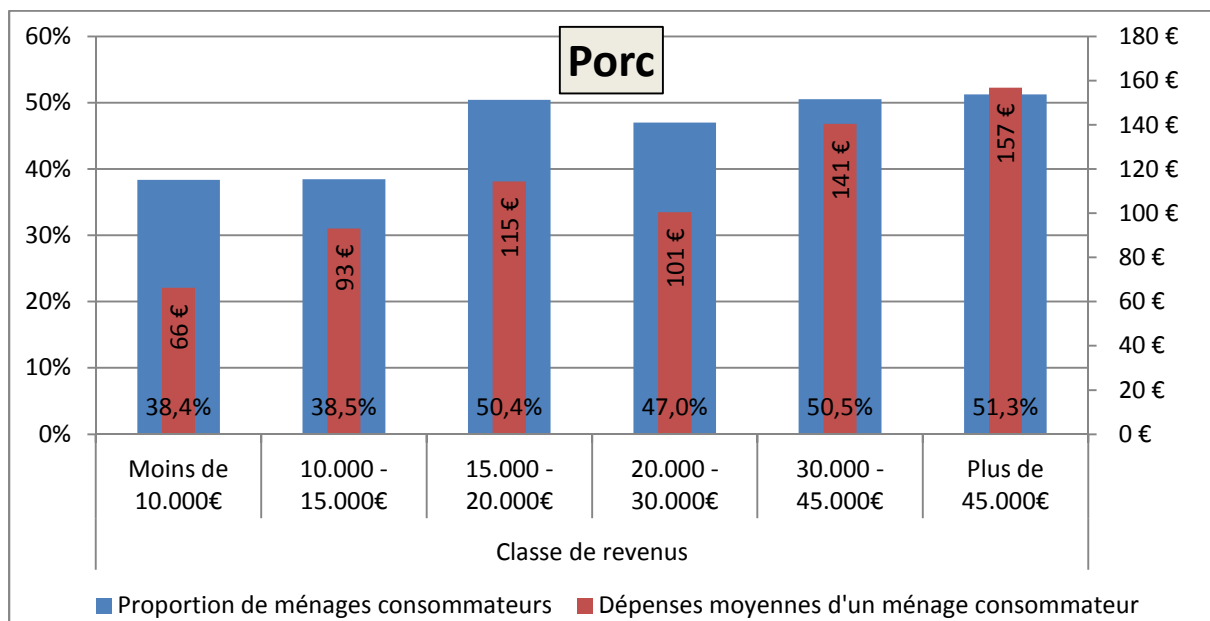


Figure 14 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de porc selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.3 Viande avicole et cunicole

III.3.1 Selon l'âge

Les plus grandes proportions de ménages consommateurs sont retrouvées chez les trentenaires (76%) et les quadragénaires (74%) alors que pour les moins de 30 ans, la proportion de ménages consommateurs de viande de volaille fraîche est de 62%. Les dépenses moyennes par ménage consommateur sont relativement proches de la moyenne pour les classes d'âges de 30 ans et plus alors qu'elles ne sont que de 105 € chez les ménages de moins de 30 ans (Figure 15).

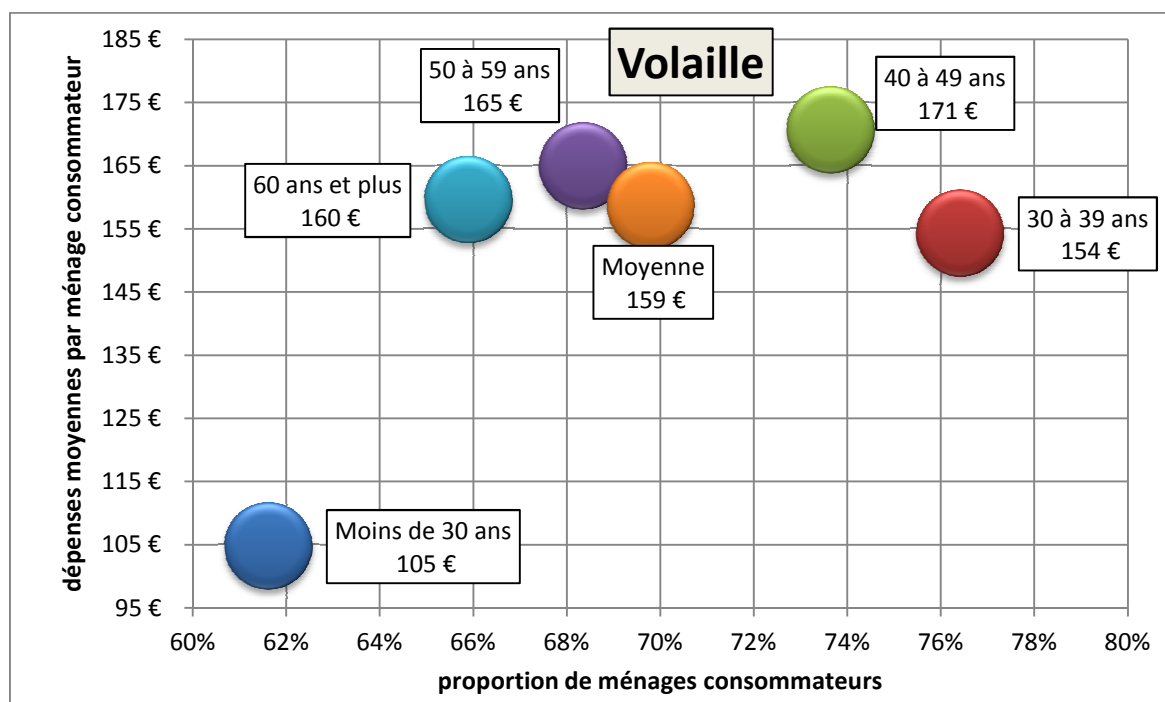


Figure 15 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de volaille selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Aucun ménage de moins de 30 ans présents dans l'échantillon n'a consommé de viande fraîche de lapin en 2008.

Le pourcentage de ménages consommateurs de lapin augmente avec l'âge. En effet, seul 1% des trentenaires² sont consommateur alors que 10% des ménages de plus de 60 ans effectuent des dépenses en viande fraîche de lapin.

Les dépenses moyennes sont variables mais sont dans le même ordre de grandeur, entre 123 € et 139 €. (Figure 6).

² Soit 3 ménages sur les 228 ménages dont le chef de famille est trentenaire composant l'échantillon 2008. Les données présentées à la figure 16 sont extrapolées à l'ensemble des ménages wallons (comme précisé au titre II.1) et concernent 2.557 ménages sur les 267.735 ménages wallons dont le chef de famille est trentenaire.

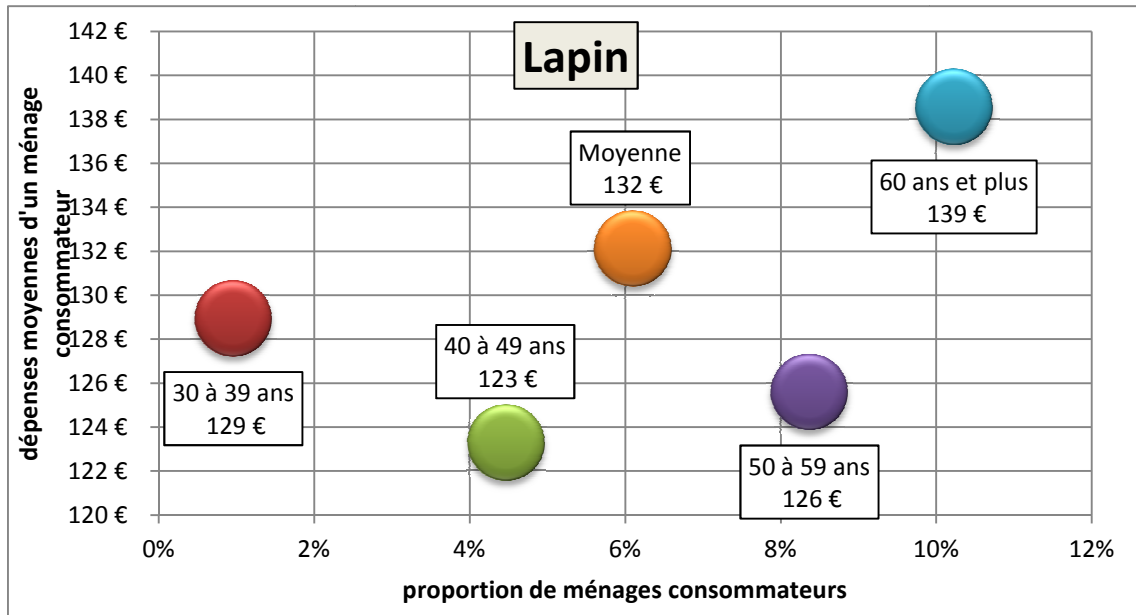


Figure 16 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de lapin selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.3.2 Selon les revenus

Le pourcentage de ménages consommateurs de viande de volaille fraîche augmente avec les revenus. Les dépenses moyennes augmentent également avec le revenu, cependant, les ménages consommateurs ayant les revenus les plus élevés dépensent moins que les ménages aux revenus compris entre 30.000 € et 40.000 € (Figure 17).

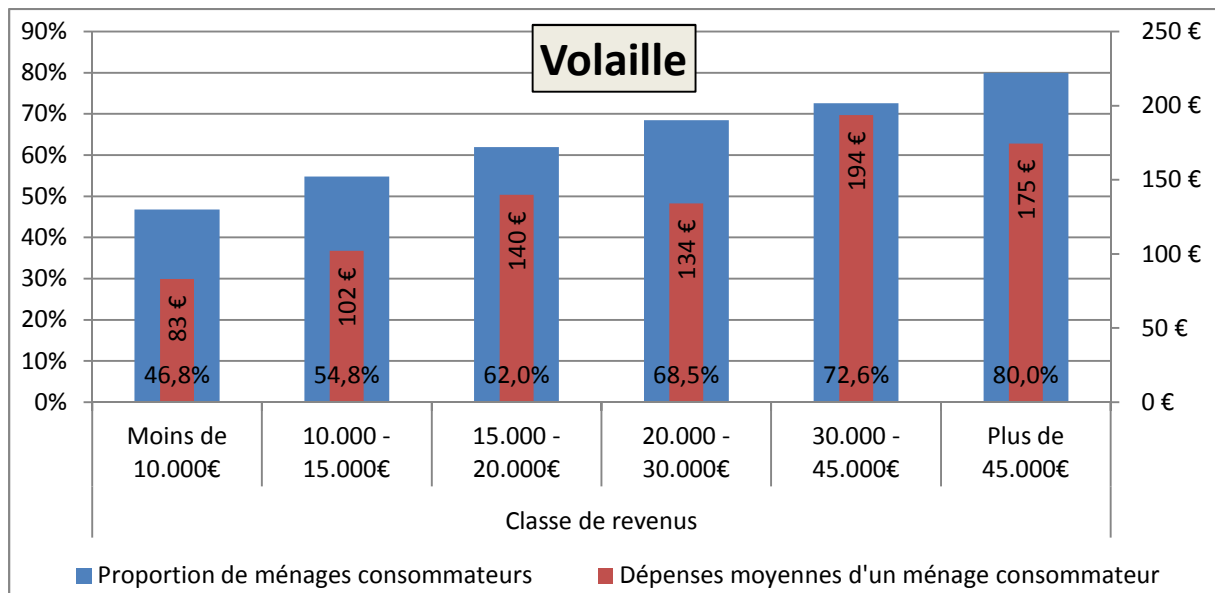


Figure 17 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de volaille selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Les ménages de moins de 10.000 € présents dans l'échantillon n'ont pas consommé de lapin en 2008. Les autres classes de ménages ont des dépenses moyennes relativement

semblables (de 118 € à 137 €), le plus haut pourcentage de ménage consommateur est enregistré pour la classe de revenus allant de 30.000 € à 45.000 € (Figure 18).

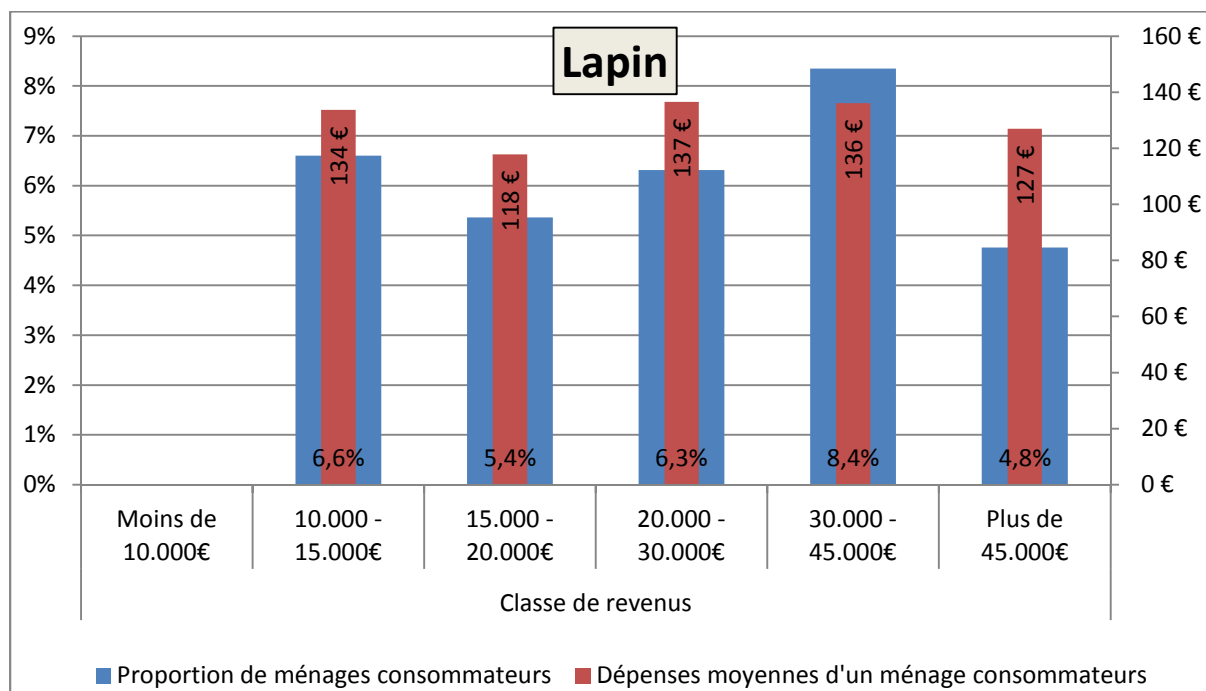


Figure 18 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de lapin selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.4 Viande ovine

III.4.1 Selon l'âge

Le pourcentage de ménage consommateur a tendance à augmenter avec l'âge, excepté pour les plus de 60 ans qui sont 22% à consommer de la viande ovine fraîche. Les quinquagénaires sont 25% à consommer alors qu'on ne compte que 17% de ménages consommateurs de moins de 30 ans.

Les trentenaires et les quadragénaires sont les ménages qui dépensent le plus en moyenne alors que les ménages de moins de 30 ans dépensent le moins (Figure 19).

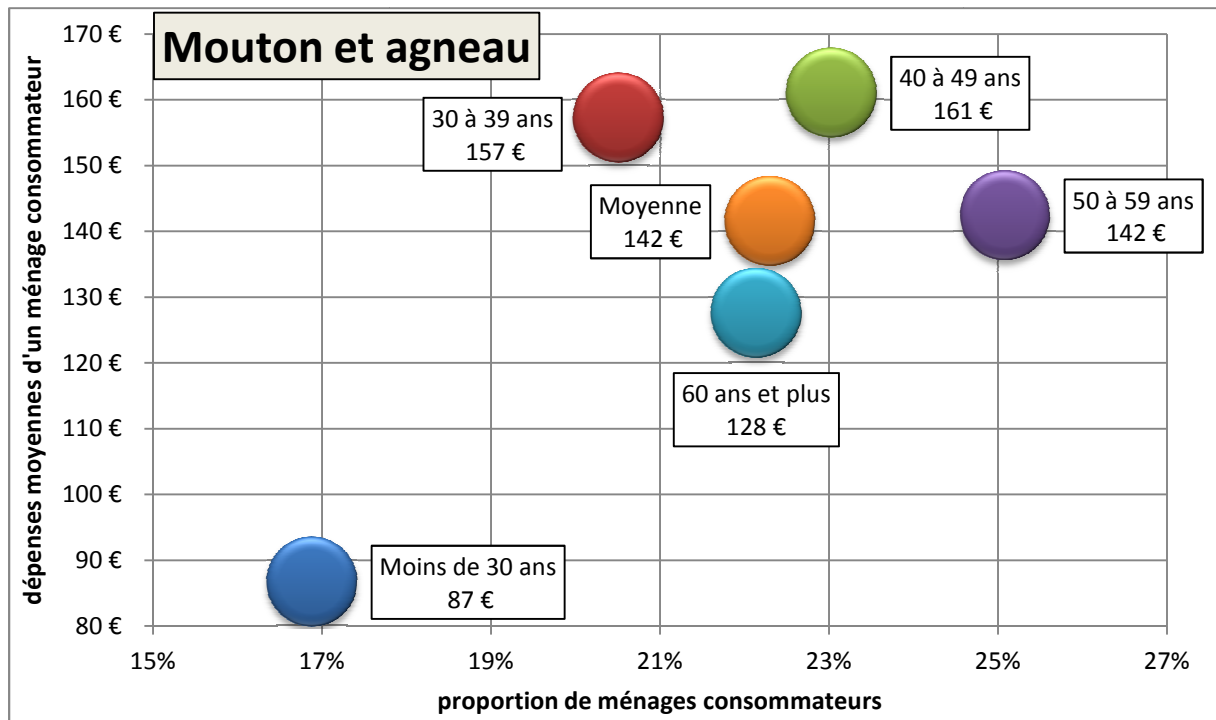


Figure 19 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de mouton et d'agneau selon les classes d'âge en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

III.4.2 Selon les revenus

Le pourcentage et les dépenses moyennes des ménages consommateurs augmentent avec les revenus, exceptés les ménages de moins de 10.000 € (Figure 20).

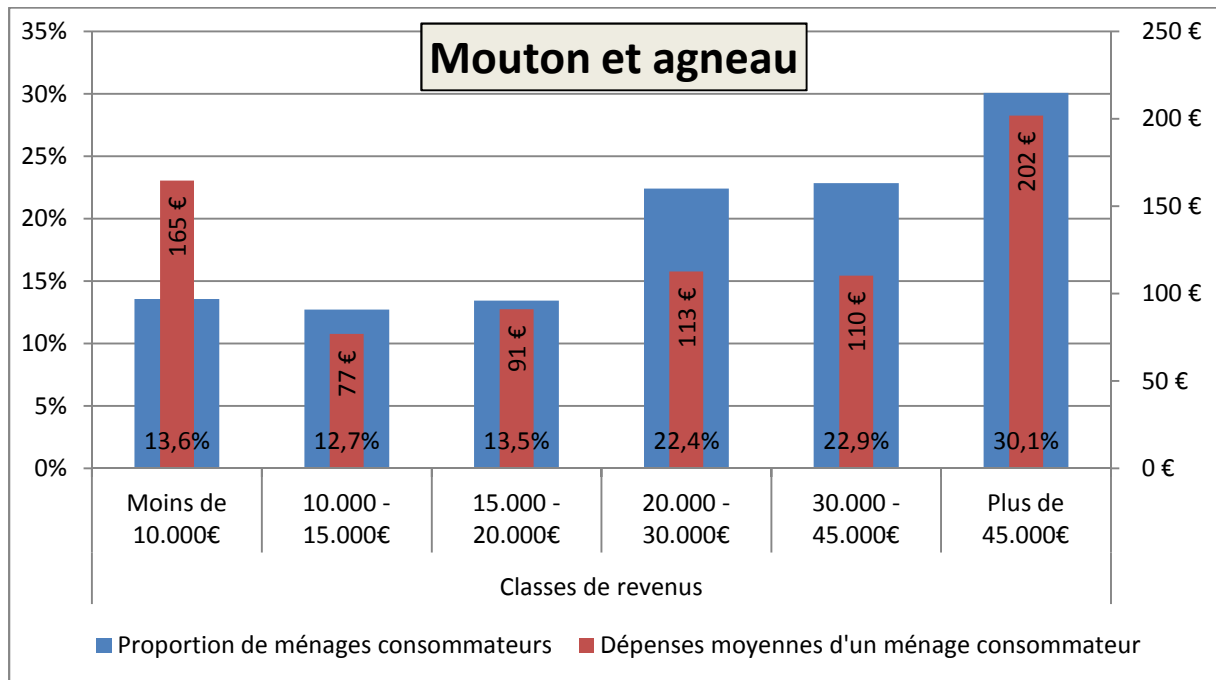


Figure 20 : Dépenses moyennes et pourcentage des ménages consommateurs de viande fraîche de mouton et d'agneau selon les classes de revenus en Wallonie en 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

IV. Evolution des quantités consommées en Belgique : estimation par les bilans d'approvisionnement

IV.1 Les bilans d'approvisionnement

Les bilans d'approvisionnement sont établis par Eurostat, ils sont basés sur l'estimation des quantités produites sur le territoire national, ainsi que sur le solde du commerce extérieur. Ils fournissent une estimation des quantités apparemment consommées par personne et par an. Le qualificatif « apparent » provient du fait qu'il s'agit là d'une estimation portant sur des quantités de matière première à l'état brut (ou semi-brut) qui ne sont pas nécessairement directement consommées par la population mais entrent – en partie ou en totalité, suivant les produits – dans la filière agroalimentaire.

Les définitions des deux notions utilisées dans ce rapport (taux d'auto-approvisionnement et consommation apparente) sont données ci-dessous :

Le taux d'auto-approvisionnement d'une région donnée indique dans quelle mesure la « production indigène » de cette région est en mesure de couvrir l'ensemble des besoins ou « l'utilisation intérieure » (utilisation totale pour l'homme, l'animal et l'industrie) de cette région. En ce qui concerne les bilans d'approvisionnement, le taux d'auto-approvisionnement est calculé par Eurostat de la manière suivante :

$$\frac{\textit{production indigène}}{\textit{utilisation intérieure}} * 100$$

La consommation apparente est calculée par Eurostat de la manière suivante :

	production commerciale
+	production estimée pour compte propre à des fins d'autoconsommation
+	importations
+	stocks initiaux
-	exportations
-	denrées alimentaires entrant dans la transformation
-	aliments pour animaux
-	utilisation non alimentaire
-	pertes
-	stocks finaux
=	consommation apparente

Cette variable est ensuite divisée par le nombre d'habitants de la région concernée pour obtenir la consommation apparente par habitant.

Les données utilisées pour observer l'évolution de ces 2 variables en Belgique portent sur la période 1999 – 2009.

Les quantités sont exprimées en poids carcasse.

IV.2 Evolution de la consommation apparente de viande de 1999 à 2009

De 1999 à 2009, la consommation apparente de l'ensemble des viandes (sans abats) diminue légèrement, elle passe de 91,4 à 90 kg. Les tendances sont différentes suivant l'espèce animale considérée : la consommation des viandes bovines, porcines et ovines et caprines diminuent tandis que celle de viande de volaille et d'autres viandes³ augmentent (Figure 21).

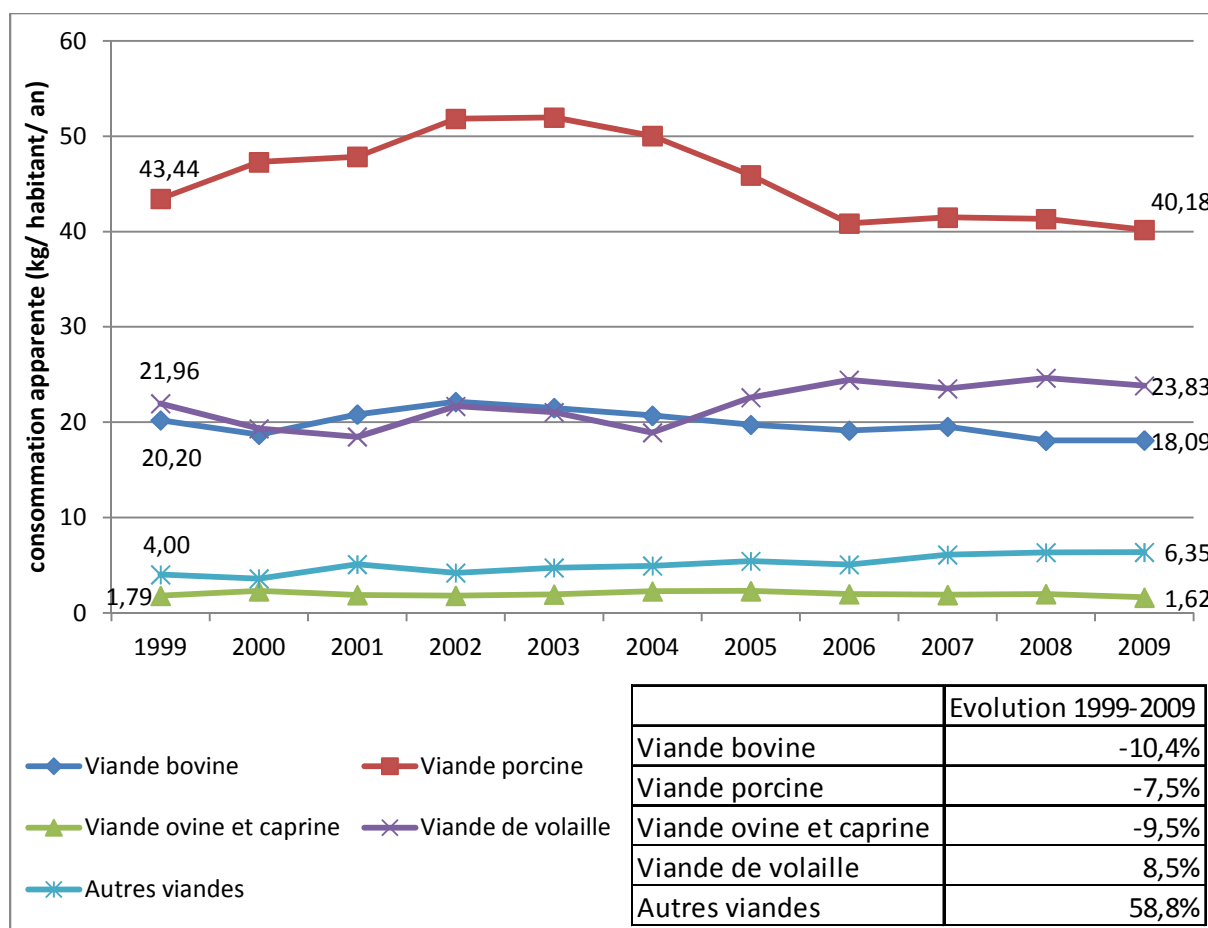


Figure 21 : Evolution de la consommation apparente de viandes en Belgique de 1999 à 2009

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Eurostat et Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

³ « Autres viandes » comprend le cheval, le lapin et le gibier.

IV.3 Evolution de la part relative des différentes viandes consommées de 1999 à 2009

La viande porcine, la viande de volaille et la viande bovine sont les trois principales espèces consommées en Belgique, elles représentent ensemble plus de 90% des viandes consommées.

La répartition entre ces 3 espèces s'est modifiée sur la période étudiée comme le montre la Figure 22. La viande de bœuf reste relativement stable mais la viande porcine et la viande de volaille fluctuent dans des proportions plus grandes. Ainsi, si en 1999 la viande porcine représente 47,5% des viandes consommées, elle s'élève à plus de 51% en 2003 et 2004 pour ensuite redescendre à 44,6% en 2009. La viande de volaille connaît une évolution inverse à celle de la viande porcine : de 24% des viandes consommées en 1999, elle tombe sous la barre des 20% en 2004 avant de remonter à plus de 26% en 2009. Le contexte des crises sanitaires de ce début de siècle sont certainement à l'origine de ces fluctuations.

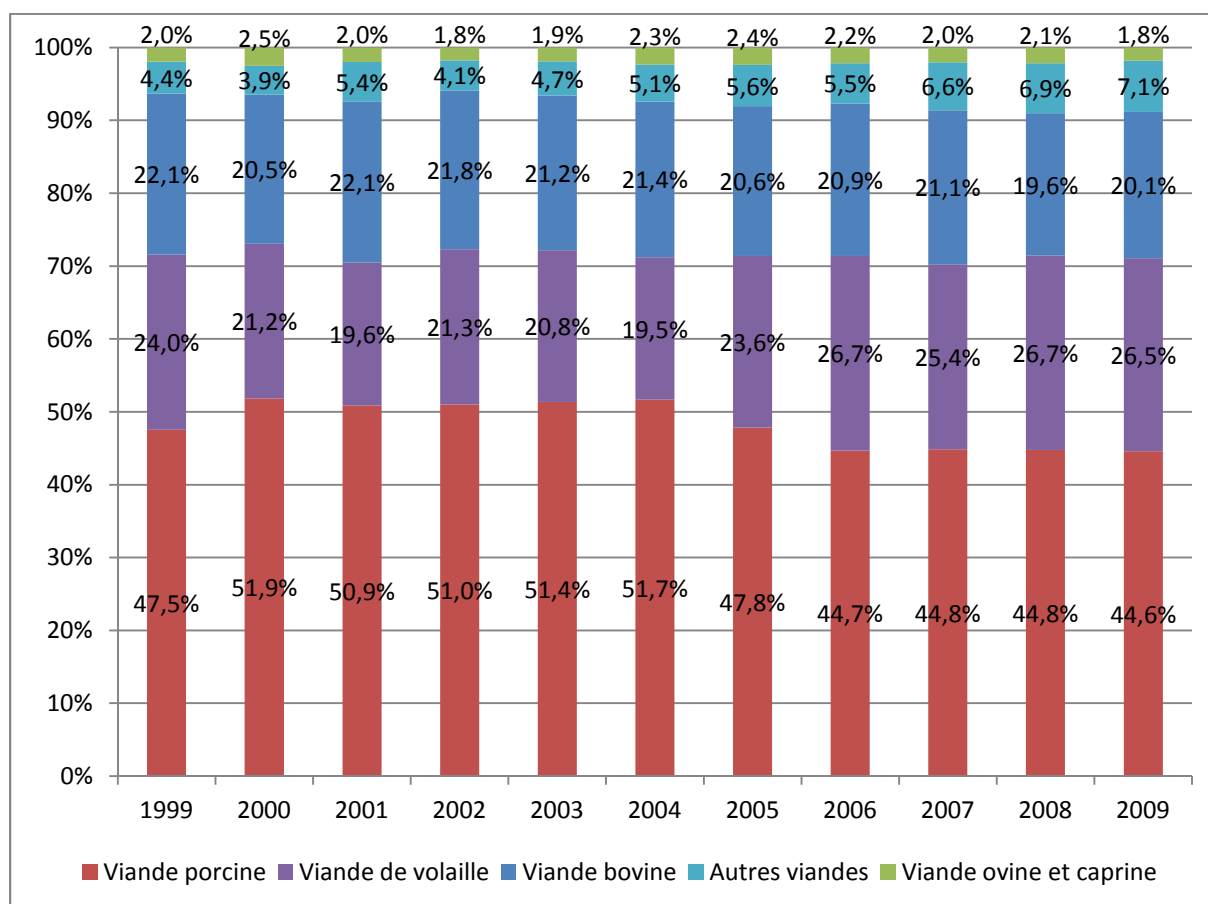


Figure 22 : Evolution de la consommation relative de viandes en Belgique de 1999 à 2009

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Eurostat et Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

IV.4 Evolution du taux d'auto-approvisionnement en viande de 1999 à 2009

En 2009, la Belgique est auto-suffisante en viande de porc (239,5%), en viande bovine (135,7%) et en viande de volaille (101,7%). Elle ne l'est pas en viande ovine et caprine puisque seul 13,6% de l'utilisation intérieure est assuré par la production indigène belge.

De 1999 à 2009, seul le taux d'auto-approvisionnement de la viande porcine augmente légèrement (de 2,3%), les taux d'auto-approvisionnement des autres viandes diminuent de -8,2% pour la viande bovine, de -30% pour la viande de volaille et de -36,2% pour la viande ovine et caprine (Figure 23).

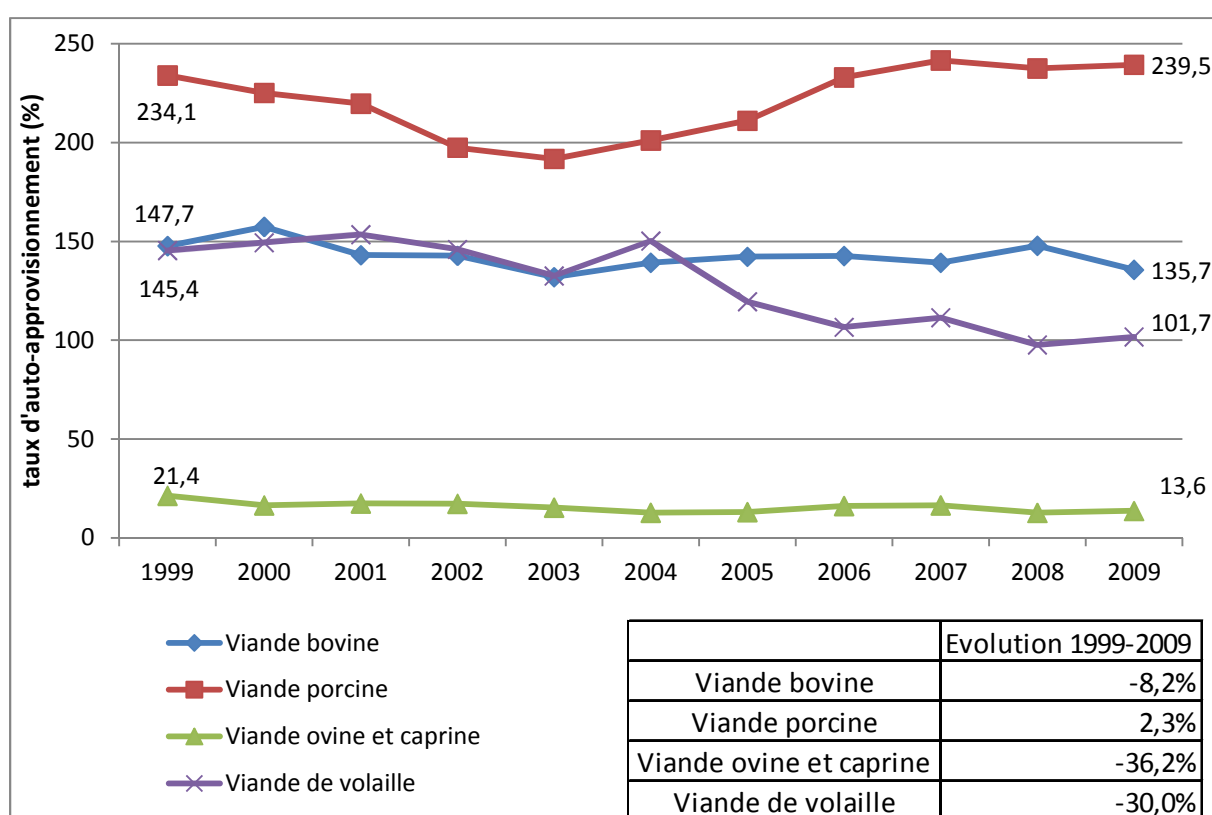


Figure 23 : Evolution du taux d'auto-approvisionnement en viandes en Belgique de 1999 à 2009

Source : OCA, ULg-GxABT d'après Eurostat et Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

V. Analyse des dépenses des ménages consommateurs à prix constants de 1999 à 2008 en Wallonie

V.1 Remarques préliminaires

Afin d'éliminer les effets de l'inflation des prix, les dépenses à prix constants sont calculées à partir de l'indice des prix et des dépenses à prix courants suivant la formule :

$$\text{dépenses à prix courants} * \frac{100}{\text{indice des prix}} = \text{dépenses à prix constants}$$

Ce point vise à étudier l'évolution des dépenses à prix constants de différentes catégories de produits. Les dépenses sont déflatées par rapport à l'indice général des prix à la consommation (IPC) qui est construit sur base de toutes les catégories de produits de consommation et qui reflète l'évolution globale du coût de la vie.

V.2 Résultats pour la viande fraîche en Wallonie

Les dépenses (à prix courant) moyennes par ménage consommateur des catégories analysées et les valeurs de l'IPC sont données, pour rappel, aux tableaux ci-dessous.

Tableau 4 : IPC de 1999 à 2008

Source : OCA d'après Service Public Fédéral - Economie, PME, Classes moyennes et Energie

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IPC	90,27	92,57	94,85	96,41	97,95	100	102,78	104,63	106,53	111,32

Tableau 5 : Dépenses moyennes à prix courants en viande fraîche d'un ménage consommateur wallon de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT d'après SPF Economie – DG Statistique et Information économique

Dépenses moyennes d'un ménage consommateur (€/ménage/an)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bœuf	217	223	231	210	217	224	220	209	228	224
Veau	138	126	131	123	139	136	120	144	139	143
Volaille	137	144	156	150	141	158	149	152	154	159
Porc	124	117	130	128	128	139	129	122	125	127
Mouton et agneau	155	157	134	153	143	158	119	132	159	142
Lapin	118	137	131	145	148	150	142	155	124	132
Cheval	95	122	89	123	125	132	86	90	100	95
Gibier	175	171	154	187	169	204	189	200	199	225
Préparations	158	159	152	163	160	162	170	167	229	215

L'évolution des dépenses à prix constants par ménage consommateur nous indique une diminution plus ou moins marquée pour la plupart des viandes fraîches. Seules les dépenses en gibier⁴ et en préparations augmentent respectivement de 4,2% et de 10,4% (Figure 24).

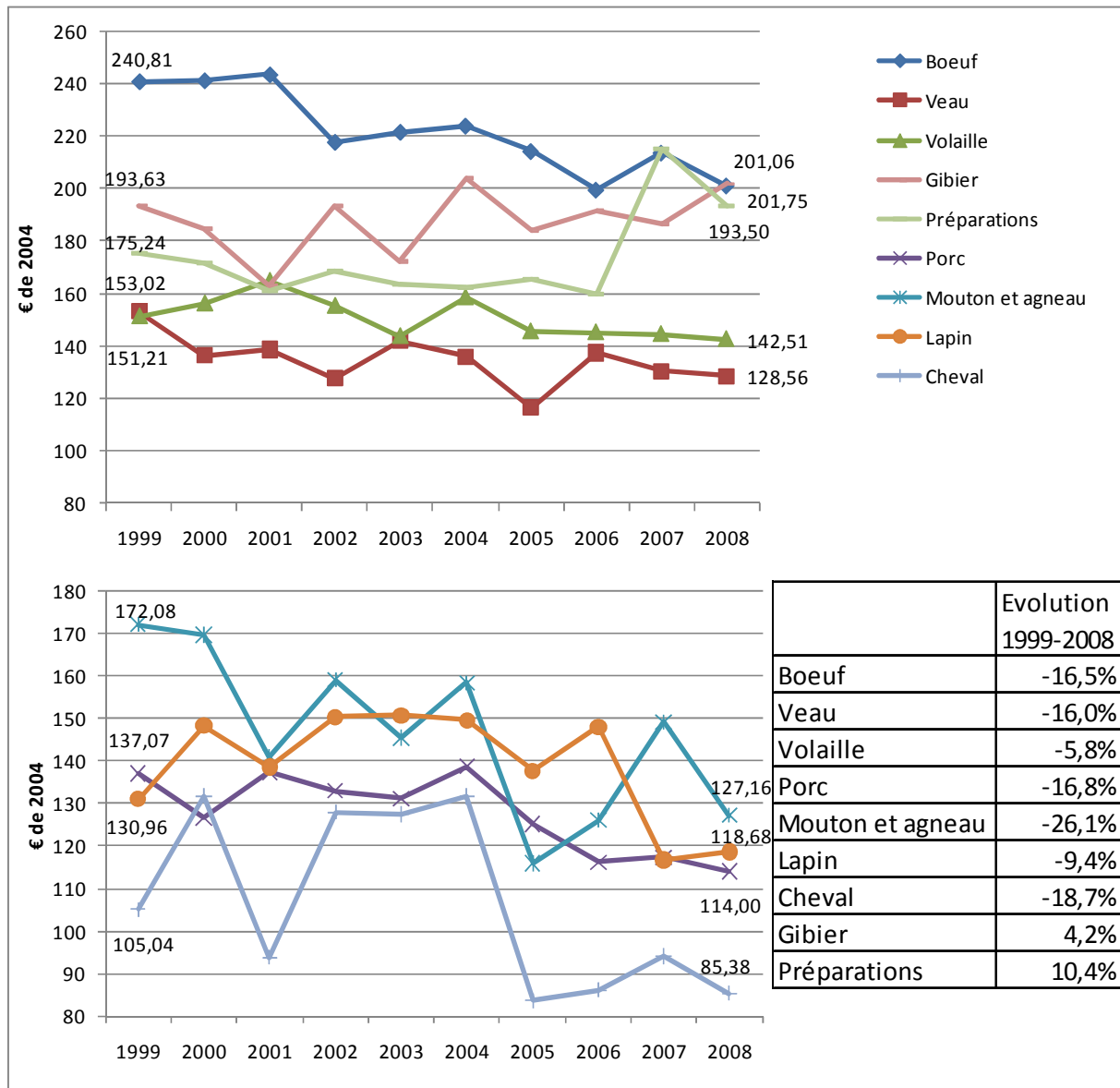


Figure 24 : Evolution des dépenses moyennes à prix constants (base 2004) par ménage consommateur en viande fraîche en Wallonie de 1999 à 2008

Source : OCA, ULg-GxABT

⁴ Les dépenses en gibier par ménage consommateur se chiffrent à 201€ en 2008. Il ne faut pas perdre de vue que seuls 2,3% des ménages consomment du gibier. Ce qui représente 29 ménages sur les 1266 ménages wallons composant l'échantillon 2008. Les dépenses moyennes par ménage consommateur présentées sont extrapolées à l'ensemble des ménages wallons (comme précisé au titre II.1) et ne concernent que 33.211 ménages sur les 1.468.969 ménages wallons.